

COMMUNE DE CUGY (VAUD)

PRÉAVIS N° 32 / 2014

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL COMMUNAL

GESTION 2013

ET

COMPTES 2013

RAPPORT DE GESTION 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 93c de la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956 et sur l'article 132 du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2013.

CONSEIL COMMUNAL

La composition du Bureau du Conseil au 31 décembre 2013 était la suivante :

Bureau du Conseil communal	
Président	M. Thierry Amy
Vice-président	M. Thierry Rebourg
Secrétaire	Mme Valérie Seivel
Secrétaire suppléant	M. Jean-Michel Blanchard
Scrutateurs	M. Jean-Claude Curchod
	M. Henri Guex
Scrutateurs suppléants	Mme Aurore Zucker
	M. Sébastien Gasser
Huissier	M. Hasib Grozdanic

Démissions

Le Conseil communal comptait 49 membres au 31 décembre 2013 alors qu'il en comptait 51 membres au 31 décembre 2012. En cours d'année, deux démissions ont été enregistrées.

COMMISSIONS ET DÉLÉGUÉS DU CONSEIL COMMUNAL

Commissions

Commission de gestion	
Président	M. Pierre Charpié
Membres	M. Daniel Bally
	M. Romain Bilancioni
	M. Sébastien Gasser
	M. Jérôme Karlen
	Mme Aurore Zucker

Commission des finances	
Président	M. Bertrand Fahrni
Membres	M. Eric Bron
	M. Jacques Demont
	M. Armand Jost
	M. Makus Roth

Commission de recours en matière d'impôt	
Président	M. Eric Bron
Membres	M. Yvan Burdet
	M. Bruno Favaro
	Mme Geneviève Fellrath
	M. Gilles Renaud
	M. Philippe Schmittler

Délégués

Conseil intercommunal de l'AET	
Délégués	M. Daniel Bally
	M. Michel Rudaz
Suppléants	M. Bruno Favaro
	M. Pierre Charpié

Conseil intercommunal de l'ASICE	
Délégué(e)	Mme Aurore Zucker (dès le 1 ^{er} novembre)
Suppléants	M. Philippe Schmittler (dès le 1 ^{er} novembre)

Commission municipale d'urbanisme - COMUR	
Délégué	M. Samuel Droguet

Commission municipale de police	
Délégué	M. Philippe Vallelian

Commission municipale de naturalisation	
Délégués	Mme Denise Bron
	Mme Aurore Zucker
	M. Jean-Claude Bertholet (dès le 21 mars)
	M. Philippe Muggli (dès le 21 mars)
	Mme Valérie Seivel (jusqu'au 29.05.13)

Association de la Région du Gros-de-Vaud	
Délégué	M. Thierry Amy

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2013, le Conseil communal s'est réuni à cinq reprises à la Maison villageoise, sous la conduite de son président, M. Thierry Amy, les 21 mars, 23 mai, 27 juin, 31 octobre et 5 décembre.

Neuf préavis municipaux ont été présentés au Conseil communal.

21 mars 2013

- N° 18 – 2013 Demande d'approbation des nouveaux statuts de l'Association des Communes du District du Gros-de-Vaud relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité en général (accepté).
- N° 19 – 2013 Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance dissuasive (accepté).

23 mai 2013

- N° 20 – 2013 Demande d'octroi d'un crédit de Fr. 190'000.- pour l'aménagement d'une place de jeux dans le périmètre de l'établissement primaire de Cugy, au lieu-dit Le Motty (accepté).
- N° 21 – 2013 Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 235'000.- pour la rénovation et l'agrandissement de la Maison de Commune (accepté).

27 juin 2013

- N° 22 – 2013 Rapport de gestion 2012 et comptes 2012 (accepté)
- N° 23 – 2013 Demande de création d'une fonction de « Gestionnaire de déchetterie » et d'engagement d'un titulaire à 60% (accepté).
- N° 24 – 2013 Demande d'octroi d'un crédit de Fr. 370'000.- pour financer la réfection complète de la route des Biolettes sur le territoire de la commune de Cugy (accepté).

31 octobre 2013

- N° 25 – 2013 Arrêté d'imposition (accepté)

5 décembre 2013

- N° 26 – 2013 Budget 2014 (accepté)

MOTIONS

Aucune motion n'a été déposée en 2013.

POSTULATS

Aucun postulat n'a été déposé en 2013.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE RAPPORT 2012

La Commission de gestion a adressé à la Municipalité 17 observations et 8 vœux dans son rapport sur la gestion 2012. L'Exécutif a présenté ses réponses dans la séance du 27 juin 2013. Elles ont toutes été acceptées.

AUTORISATIONS GÉNÉRALES ACCORDÉES À LA MUNICIPALITÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En vertu de l'article 4 de la loi sur les communes, le Conseil communal a octroyé à la Municipalité, pour la durée de la législature, une délégation de compétences portant sur l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, associations et fondations, sur les placements de disponibilités auprès d'autres établissements financiers que la Banque Cantonale Vaudoise, ainsi que l'autorisation générale de plaider.

En 2013, il a été fait usage de ces autorisations dans les cas suivants :

Autorisation de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières

- néant.

Autorisation sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, associations et fondations

- néant.

Autorisation sur les placements de disponibilités auprès d'autres établissements financiers que la Banque Cantonale Vaudoise

Aucun placement n'a été réalisé en 2013.

Autorisation de plaider

Utilisée dans le cadre du litige suivant :

- Recours Patrick Schmalz et consorts contre la décision de la Municipalité de Cugy du 28 septembre 2011 (permis de construire une station-service avec shop, tunnel de lavage pour voitures sur les parcelles 213 et 214).

ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Votations cantonales et fédérales

Les électeurs se sont déplacés aux urnes à quatre reprises les 3 mars, 9 juin, 22 septembre, 24 novembre.

Les résultats ci-dessous concernent uniquement la Commune de Cugy.

3 mars 2013 : votations fédérales

1. Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale - accepté
Electeurs inscrits : 1'531 Taux de participation : 48,20%
2. Initiative populaire du 26 février 2008 « contre les rémunérations abusives » - accepté
Electeurs inscrits : 1'531 Taux de participation : 48,40%
3. Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) – accepté
Electeurs inscrits : 1'531 Taux de participation : 48,40%

9 juin 2013 : votations fédérales

1. Initiative populaire du 7 juillet 2011 « Election du Conseil fédéral par le peuple » - refusé
Electeurs inscrits : 1'554 Taux de participation : 42,54%
2. Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi) – accepté
Electeurs inscrits : 1'554 Taux de participation : 42,54%

9 juin 2013 : votations cantonales

1. Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative) – accepté
Electeurs inscrits : 1'554 Taux de participation : 42,54%
2. Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif) – accepté
Electeurs inscrits : 1'554 Taux de participation : 40,15%
3. Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat) – accepté
Electeurs inscrits : 1'554 Taux de participation : 40,22%
4. Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes) – accepté
Electeurs inscrits : 1'554 Taux de participation : 40,15%

22 septembre 2013 : votations fédérales

1. Initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » - refusé
Electeurs inscrits : 1'546 Taux de participation : 50,16%
2. Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles à l'homme (Loi sur les épidémies) – accepté
Electeurs inscrits : 1'546 Taux de participation : 50,26%
3. Modification de la loi sur le travail – accepté
Electeurs inscrits : 1'546 Taux de participation : 50,26%

24 novembre 2013 : votations fédérales

1. Initiative populaire « 1:12 - Pour des salaires équitables » - refusé
Electeurs inscrits : 1'576 Taux de participation : 60,66%
2. Initiative populaire « Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leur enfants » - refusé
Electeurs inscrits : 1'576 Taux de participation : 59,84%
3. Modification du 22 mars 2013 de la loi concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière - LVA) – refusé
Electeurs inscrits : 1'576 Taux de participation : 60,79%

Les résultats détaillés se trouvent sur le site internet de la Confédération : www.admin.ch.

DROITS POLITIQUES DES ÉTRANGERS

Les ressortissants étrangers peuvent exercer leurs droits politiques lors d'élections communales.

	Ressortissants étrangers avec droit de vote au plan communal			
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Hommes	133	127	93	88
Femmes	120	108	88	80
Total	253	235	181	168

MUNICIPALITÉ

ORGANISATION

La vice-présidence de la Municipalité a été assumée jusqu'au 30 juin par M. Jean-Pierre Sterchi et, à partir de cette date, par M. Roland Karlen. La répartition des dicastères n'a pas subi de modification.

La répartition des dicastères est la suivante :

ADMINISTRATION <ul style="list-style-type: none">• personnel• économat• informatique Affaires générales <ul style="list-style-type: none">• intérêts généraux et relations extérieures• information et communication• affaires juridiques et médiations URBANISME <ul style="list-style-type: none">• aménagement du territoire ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, MOBILITÉ	M. Raymond Bron, syndic Suppléant : M. Jean-Pierre Sterchi, vice-syndic (jusqu'au 30.06.13) M. Roland Karlen, vice-syndic (dès le 01.07.13) ADMINISTRATION AFFAIRES GENERALES Suppléant : M. Jean-Pierre Sterchi, municipal URBANISME, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT, MOBILITE
FINANCES <ul style="list-style-type: none">• fiscalité• comptabilité générale• service financier• assurances POLICE DES CONSTRUCTIONS BATIMENTS COMMUNAUX	M. Philippe Flückiger, municipal Suppléant : M. Raymond Bron, syndic FINANCES Suppléant : M. Jean-Pierre Sterchi, municipal POLICE DES CONSTRUCTIONS BATIMENTS COMMUNAUX
FORMATION ET JEUNESSE <ul style="list-style-type: none">• écoles• parascolaire• santé scolaire• accueil de la petite enfance AFFAIRES SOCIALES <ul style="list-style-type: none">• action sociale• santé publique• aînés AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS <ul style="list-style-type: none">• sociétés locales et manifestations EGLISES <ul style="list-style-type: none">• Centre œcuménique	M. Jean-Pierre Sterchi, municipal Suppléant : M. Philippe Flückiger, municipal
DOMAINES ET FORETS <ul style="list-style-type: none">• terrains communaux ESPACES PUBLICS <ul style="list-style-type: none">• cimetière• parcs et places de jeux• installations sportives COURS D'EAU GESTION DES DECHETS SECURITE PUBLIQUE <ul style="list-style-type: none">• police• contrôle des habitants• inhumations• affaires militaires• service défense incendie (SDIS)• protection civile (PCI)	M. Roland Karlen, municipal Suppléant : M. Christian Durussel, municipal
SERVICES INDUSTRIELS <ul style="list-style-type: none">• service des eaux• service du gaz• électricité• télé-réseau et multimédia TRAVAUX <ul style="list-style-type: none">• routes et voiries• signalisation• éclairage public ASSAINISSEMENT <ul style="list-style-type: none">• stations d'épuration (STEP)• réseaux EC + EU	M. Christian Durussel, municipal Suppléant : M. Roland Karlen, municipal

TRAVAUX ET SÉANCES DE L'EXÉCUTIF

Les séances sont demeurées fixées les lundis à 17h00.

L'Exécutif a siégé à 50 reprises en 2013.

Parmi les principaux sujets ayant retenu l'attention de la Municipalité, il convient de relever :

- la fin des travaux de la Maison de Commune
- la mise en place du nouveau système de gestion des déchets
- le traitement des réclamations et les recours relatifs aux taxes sur les déchets émanant de privés et d'entreprises
- l'adaptation des services de collecte de déchets
- la réorganisation de la déchetterie : élargissement des horaires d'ouverture, mise en conformité des installations, installation d'un équipement avec accès automatisés
- la gestion des remplacements de collaborateurs en longue maladie
- l'engagement de nouveau personnel
- le transfert de l'accueil parascolaire des enfants en milieu scolaire (APEMS) à l'EFAJE
- le projet de fusion
- la transformation du Collège de la Cavenettaz
- le suivi de plusieurs dossiers délicats de la Police des constructions
- la création ou la réfection d'infrastructures : route des Biolettes, chemin du Couchant, mise en séparatif du chemin de la Cavenettaz
- l'organisation de l'inauguration des nouvelles infrastructures et bâtiments : Maison de Commune et Espace Cavenettaz
- les recours déposés contre des horaires d'une station-service
- le traitement des oppositions générées par l'ouverture d'une école de danse
- la circulation et le parage dans la zone scolaire de la Chavanne
- le traitement de divers litiges
- l'adaptation des infrastructures de la Step de Praz-Faucon
- les pré-études en lien avec les besoins scolaires et parascolaires à moyen terme
- l'étude des besoins en matière de véhicules communaux
- la place de jeux du Motty
- le soutien accru aux activités de l'Union des Sociétés Locales

Séances

	2013	2012	2011	2010
Nombre de séances	50	49	50	53
Procès-verbaux : pages	587	599	583	583
Procès-verbaux : points enregistrés (courrier entrant)	2006	2006	1972	1814
Personnes reçues	5	10	18	15
Heures passées en séance	252	232	212	219

RÉCEPTIONS

Réception des nouveaux habitants

Après le succès de la visite des installations de Praz-Faucon en 2012, la Municipalité a reconduit la formule consistant à offrir une visite aux nouveaux habitants un samedi matin, avant de leur présenter la Commune et ses sociétés locales.

C'est donc le samedi 7 septembre qu'une soixantaine de personnes ont suivi le programme prévoyant le choix entre la même visite que l'an passé et le site scolaire et la Maison de commune.

La seconde partie de la matinée s'est déroulée comme à l'accoutumée à la Maison villageoise, où les participants ont été conviés à la traditionnelle présentation de la Commune, de son organisation politique et administrative par le Président du Conseil communal et les municipaux.

Les paroisses et les sociétés locales se sont, elles aussi, présentées, avant que l'apéritif joue son rôle en permettant à chacun de lier connaissance et de poser ses questions.

Accueil des jeunes de 18 ans

Le peu de succès de l'année dernière a incité la Municipalité à aborder cette manifestation d'une manière différente. Nous avons invité un groupe de quatre jeunes afin, d'une part, de leur présenter notre projet et, d'autre part, pour leur demander d'encourager leurs camarades à répondre à notre invitation.

Le programme a consisté à participer à un tournoi de badminton avec la Municipalité active en tenue de sport puis à se rendre au Marché à la ferme pour un apéritif suivi d'une fondue préparée par les jeunes eux-mêmes. Grâce à l'aide de ce petit groupe, dix-huit jeunes ont répondu présents et huit ont participé au tournoi. Nous sommes satisfaits avec ce 53% de présences et très satisfaits de l'ambiance conviviale de la soirée. De plus cette manifestation a permis à ces jeunes et à la Municipalité de découvrir une société qui pratique son activité dans les salles de sport de la Combe.

Rencontre inter-municipalités Cugy FR – VD

Au cours d'une sympathique réception organisée par la Vaudoise Assurances, les membres de l'Exécutif ont fait la connaissance de leurs homologues fribourgeois.

Cugy/FR est un village de la Broye fribourgeoise de 1'519 habitants, dont la fusion avec le village de Vesin est entrée en vigueur en 2004.

Plus que les différences, ce sont les points communs de la gestion d'une commune de moyenne importance qui ont retenu l'attention lors de la rencontre. L'intérêt des échanges a conduit les protagonistes à envisager de se retrouver pour approfondir l'un ou l'autre des sujets abordés.

CONSULTATIONS ET AVANT-PROJETS DE LOI

La charge que représente l'étude des nombreux projets qui sont soumis à consultation des communes et le temps que requiert la rédaction d'une prise de position sont devenus disproportionnés par rapport à l'influence que peut prendre une commune de la dimension de la nôtre dans de telles consultations.

C'est pourquoi la Municipalité a décidé de s'en remettre aux prises de position de l'Union des communes vaudoises et d'agir pour ce domaine au sein de celle-ci, dans le cadre des séances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission de salubrité	
Président :	M. Philippe Flückiger
Membres :	M. Frédéric Deillon, technicien communal Mme Dr Catherine Wyss

Commission d'urbanisme (COMUR)	
Président :	M. Raymond Bron, syndic
Membres :	M. Claude Echaud M. Samuel Droguet, délégué par le Conseil communal M. Philippe Schmittler M. Pierre Meylan, urbaniste
Secrétaire :	M. Frédéric Deillon, technicien communal

Commission de naturalisation (COMNAT)	
Président :	M. Roland Karlen, municipal
Membres :	M. Jean-Claude Bertholet (dès le 21.03.13) Mme Denise Bron M. Philippe Muggli (dès le 21 mars) Mme Valérie Seivel (jusqu'au 29.05.13) Mme Aurore Zucker

Commission de police	
La constitution de la commission est en cours	

VISITE DU PRÉFET

Cette année a été marquée pour notre district par le départ à la retraite du Préfet M. Marc-Etienne Piot, en poste depuis 1995. Il a été remplacé par M. Pascal De sauges, Préfet du district de Morges et ancien syndic de Naz.

La procédure légale de contrôle des attributions déléguées aux communes a naturellement été reconduite par le nouveau Préfet qui a visité la Commune le 3 décembre. Comme son prédécesseur les années précédentes, le magistrat a pu relever la conformité et la qualité de la gestion de Cugy ; il a en outre maintenu la traditionnelle rencontre avec une autre commune du district à l'issue de ses deux visites de la journée.

C'est ainsi les autorités de Penthaz et de Cugy ont pu faire connaissance et échanger leurs points de vue et expériences sur des sujets communs.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(M. Raymond Bron)

RESSOURCES HUMAINES

Administration communale

La réorganisation de l'administration instaurée en 2012 s'est vue déstabilisée en 2013 par l'absence, pour des raisons de longue maladie, de la préposée au Contrôle des habitants et au bureau des étrangers, également en charge de la réception de l'administration.

Comme déjà annoncé dans le précédent rapport, son absence a pesé sur plusieurs collaboratrices. Heureusement, du personnel formé, connaissant le domaine, a pu être engagé. Cette situation a été considérée dans un premier temps comme transitoire, dans l'attente que notre collaboratrice retrouve la santé et reprenne ses fonctions. Ce n'est que dans le deuxième semestre de l'année que nous avons eu confirmation que le caractère transitoire devenait indéfini.

Trois personnes intérimaires se sont succédé pour assurer, de janvier à novembre 2013, les fonctions de notre collaboratrice absente.

Notre préposée en fonctions n'étant pas en mesure de nous avancer un délai de réintégration dans son poste, d'un commun accord, il a été convenu que son poste serait mis au concours. Ce qui fut fait en septembre 2013 ; sur les 55 candidatures reçues, celle de M. Matthieu Burkhart a été retenue. Apprenti au Service de la population de Montreux, puis engagé en tant que collaborateur dudit service, M. Burkhart a convaincu l'Exécutif, par son caractère et ses connaissances, qu'il était le successeur idoine de Mme Bignens.

Dès le 1^{er} décembre, l'administration retrouve son équilibre.

Personnel administratif	
Secrétaire municipale	Mme Maria P. Durussel – 100 %
Boursière communale	Mme Anne Bertusi Pache – 100 %
Secrétaire-comptable	Mme Yesica Lopez – 60 %
Technicien communal	M. Frédéric Deillon – 100%
Première secrétaire au Greffe municipal	Mme Simone Riesen – 80 %
Secrétaire au Greffe municipal et au service technique	Mme Laurence Treuthardt – 90%
Préposé au contrôle des habitants	M. Matthieu Burkhart – 80% (dès le 01.12.2013)
Collaboratrice absente pour cause de maladie	Mlle Sophie Bignens – 80% (absente en 2013)

Conciergerie

Le transfert de l'administration communale dans ses nouveaux locaux de la Maison de Commune a eu une incidence sur l'organisation du service de conciergerie, compte tenu du temps nécessaire à l'entretien des nouveaux locaux, plus volumineux que les anciens.

Mme Myriam Morel, concierge de la Maison villageoise et d'autres bâtiments scolaires, est tombée malade pendant le mois de juillet, alors qu'elle procédait aux nettoyages de fin de saison des bâtiments placés sous sa responsabilité. Son incapacité de travail présage une longue absence. Pour rappel, Mme Morel partira à la retraite à fin septembre 2014.

Pour pallier son absence, des mesures ont été prises rapidement afin garantir, à la rentrée scolaire, du personnel (*) pour l'entretien des différents bâtiments communaux.

La situation en 2013 a évolué de la manière suivante :

janvier à juillet 2013

Locaux	Temps de travail hebdomadaire	Collaboratrice
Maison de Commune	20 h / semaine	Mme Amélia Maia Mme Maria Regina Queiros Silva Rodrigues (*)
Jardin d'enfants	6h / semaine	Mme Sandra Rodrigues (*)
Locaux de la voirie	4h / semaine	Mme Amélia Maia
Maison villageoise	2h / semaine (moyenne sur l'année)	Mme Sandra Rodrigues (*)
Vestiaires du Billard	2h / semaine (moyenne sur 9 mois)	Mme Sandra Rodrigues (jusqu'à fin août 2013) Clean Up SA Cugy (depuis septembre 2013)
Classes du Motty	6h / semaine	Mme Myriam Morel
Pavillon scolaire de la Chavanne	4,5h / semaine	Mme Myriam Morel

août à décembre 2013

Locaux	Temps de travail hebdomadaire	Collaboratrice
Maison de Commune	20 h / semaine	Mme Amélia Maia Mme Maria Regina Queiros Silva Rodrigues (*)
Jardin d'enfants	6h / semaine	Mme Sandra Rodrigues (*)
Locaux de la voirie	4h / semaine	Mme Amélia Maia
Maison villageoise	5,5 h/semaine	Mme Maria Regina Queiros Silva Rodrigues (*)
Vestiaires du Billard	2h / semaine (moyenne sur 9 mois)	Clean Up SA Cugy (*)
Classes du Motty	6h / semaine	Mme Roseleide Hennard (*)
Collège de la Cavenettaz	4,5h / semaine	Mme Tania Da Fonseca (*)

(*) Contrats à durée déterminée

Mme Castora Novoa a été promue au poste de cheffe concierge dès le 1^{er} janvier 2013. Elle continue d'assumer, en parallèle, la fonction de concierge du Collège de la Chavanne.

Le nouveau cahier des charges de Mme Novoa pour la fonction de cheffe concierge comprend des tâches très diverses, allant de la gestion du personnel de conciergerie à celle des produits consommables, en passant par l'établissement et l'optimisation des plans de travail.

Mme Novoa s'occupe également du suivi des entretiens courants des bâtiments communaux, déchargeant ainsi le technicien communal qui, lui, est sollicité essentiellement en cas de problèmes particuliers requérant des interventions en lien avec ses compétences (transformations, constructions, réparations majeures, etc.)

Personnel de conciergerie	
Conciergerie du Collège de la Chavanne	Mme Castora Novoa, concierge du Collège de la Chavanne à 30% cheffe concierge à 50 % (dès le 1 ^{er} janvier 2013) Mme Diane Cavin - auxiliaire de conciergerie à 40 %
Conciergerie de la Maison Villageoise	Mme Myriam Morel, concierge – 70 % (absente pour cause de longue maladie) Mme Sandra Rodrigues (*)
Collège de la Cavenettaz	Mme Castora Novoa (suppléance pour la conciergerie) Mme Tania Da Fonseca – auxiliaire temporaire (depuis septembre 2013)
Classes du Collège du Motty	Mme Castora Novoa (suppléance pour la conciergerie) Mme Tania Da Fonseca – auxiliaire temporaire (depuis septembre 2013)
Entretien des vestiaires du terrain de sports « Sus le Billard »	Mme Sandra Rodrigues – auxiliaire temporaire (jusqu'en juillet 2013) Externalisation des services auprès de la société Clean-Up SA, à Cugy (depuis septembre 2013)
Entretien du Jardin d'enfants	Mme Sandra Rodrigues (*)
Entretien du Centre œcuménique Entretien du local de voirie de Praz-Faucon	Conciergerie : Mme Castora Novoa Mme Amélia Maia – auxiliaire de conciergerie à 20 %
Maison de Commune	Conciergerie : Mme Castora Novoa Mme Amélia Maia – auxiliaire de conciergerie à 20% Mme Maria Regina Queiros Silva Rodrigues – auxiliaire temporaire (*)

(*) Contrat à durée déterminée jusqu'en juillet 2014, rémunération horaire

Apprenti

M. Alexandre Bohny, apprenti agent d' exploitation engagé par l'ASICE et les communes de Cugy VD et Morrens pour un tiers chacune, a réussi sa formation et obtenu son CFC.

Compte tenu des circonstances et aux portes d'une réorganisation du service de conciergerie, notre Exécutif n'a pas jugé opportun d'engager un nouvel apprenti en 2014 ; il n'exclut pas à ce stade d'étudier la formation régulière d'apprentis dans ce secteur, comme dans d'autres, dès que la nouvelle organisation sera opérationnelle.

Personnel d'exploitation

La formalisation de la fonction de répondant de Praz-Faucon par la désignation de M. Hasib Grozdanic à ce poste dès le 1^{er} janvier 2013, a apporté une amélioration dans les domaines suivants :

- respect des directives municipales,
- circulation des informations entre le service technique et la voirie et vice-versa,
- programmation des tâches des collaborateurs de voirie.

Il est à relever que le répondant de Praz-Faucon apporte un soutien important à notre technicien communal et le décharge d'un certain nombre de tâches qui ont été déléguées à M. Grozdanic.

Par son préavis 23-2013, la Municipalité sollicitait du Conseil communal l'autorisation d'engager un(e) gestionnaire de déchetterie à 60%.

L'acceptation de la proposition de l'Exécutif a permis de créer un poste qui centralise la gestion de la déchetterie, améliore le tri des déchets et rend possible l'élargissement des horaires d'ouverture de la déchetterie au public.

Le poste de gestionnaire de déchetterie a été mis au concours en septembre 2013 ; parmi les 58 candidatures reçues, après audition d'une sélection de postulants, le choix de l'Exécutif s'est porté sur Mme Martine Clerc Cherpit, domiciliée à Morrens. Elle est entrée en fonction le 1^{er} décembre 2013.

Personnel de voirie	
Employé(e)s	M. Eric Bron – 40 %, plus 60 % pour le compte de l'A.E.T.
	M. Alexandre Cordey – 100 %
	M. Michel Boesch – 100 %
	M. Hasib Grozdanic – 100 %
	M. Christophe Moix – 100 %
	Mme Martine Clerc Cherpit – 60% (dès le 1 ^{er} décembre 2013)

Personnel intérimaire

A la suite d'un accident professionnel de l'un de nos collaborateurs de voirie en pleine période de vacances de ceux-ci, la Municipalité, à l'instar de l'année précédente, a fait appel à une entreprise de placement et a engagé un auxiliaire temporaire durant quatre semaines.

Primes

Se fondant sur les entretiens d'appréciation annuels, la Municipalité a octroyé

- des primes au mérite à neuf collaborateurs
- une double annuité à un collaborateur.

En application du principe de l'octroi des primes récompensant la fidélité des employés vis-à-vis de la Commune, un collaborateur a été récompensé pour 20 ans de service.

Formation continue

<u>Collaborateur/trice</u>	<u>Formation suivie</u>	<u>Formateur</u>	<u>Durée</u>
Exploitation			
Hasib Grozdanic	Spécialiste en branchement et perçage de prise	Hawle	2 jours
	Actualisation des connaissances d'un chef de voirie	Association romande des chefs de voirie	2 jours
Alexandre Cordey	Taille à la faux	Ville de Lausanne	1 jour
Christophe Moix	Taille à la faux	Ville de Lausanne	1 jour
Martine Clerc Cherpit	Formation sur les déchets	GEDREL	1 jour

Archives

Le mandat s'est poursuivi en 2013. Le travail de l'archiviste s'est centré, eu égard aux disponibilités offertes par les nouveaux locaux de l'administration, sur le rapatriement à la Maison de Commune de l'ensemble des dossiers de constructions, qui séjournaient dans les archives stockées au local de la Protection civile.

Ces dossiers, qui sont toujours « vivants », ont été partiellement traités. Ils sont classés par numéro de parcelle qui est une donnée généralement immuable, afin de permettre un accès à l'ensemble de documents ayant trait à une construction lors de modifications ultérieures à l'implantation initiale, de changement de propriétaire, etc. Une meilleure traçabilité est ainsi garantie.

En parallèle, le traitement des documents destinés aux archives a progressé, mais dans une moindre mesure, compte tenu que la priorité a été placée sur les dossiers de constructions.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Pages d'informations officielles (PIO)

Onze pages d'informations officielles (PIO) sont parues durant l'année 2013 :

Mois	PIO n°	Sujets
Mars	1	- Impôts sur les chiens - Bénévolat – Service d'aide à la famille
Avril	2	- Ouverture élargie de la déchetterie le samedi après-midi - Portes ouvertes à la Maison de Commune - Fermeture de l'administration communale - Subsidés aux abonnements Mobilis et aux abonnements généraux CFF de 2 ^e classe - Camps sportifs de vacances 2013 - 2014
Avril	3	- Bois de feu - Haies et végétation en bordure des haies
Mai	4	- Paroisse du Haut-Talent, heures des cultes - Fondation Echaud
Juin	5	- Bureau de vote - Ouverture élargie de la déchetterie le samedi après-midi
Juillet	6	- Projet d'étude de fusion – communiqué 3
Juillet	7	- Fête nationale du 1 ^{er} Août - Fermeture de l'administration communale
Août	8	- Offres d'emploi
Septembre	9	- Réfection de la route des Biolettes - Retrait des nouvelles cartes d'accès à la déchetterie - L'USL recherche des nouveaux membres pour compléter son comité actuel
Septembre	10	- Projet de fusion – information publique
Décembre	11	- Fermeture de l'administration pendant les fêtes de fin d'année - Fermeture de la déchetterie pendant les fêtes de fin d'année - Manifestations de l'Union des Sociétés locales - La Municipalité recherche un(e) rédacteur (trice) en chef pour les <i>Reflets de Cugy</i>

Reflets de Cugy

La rédactrice de notre journal trimestriel, Mme Simone Riesen, a décidé de renoncer à cette tâche ; après huit années passées à la tête de notre publication, le travail devenait trop absorbant à côté de sa fonction de secrétaire communale adjointe.

La Municipalité lui est très reconnaissante d'avoir ainsi, pendant toutes ces années, animé la vie de notre Commune et contribué à resserrer les liens entre les habitants et les autorités.

Au moment de la rédaction de ces lignes, l'Exécutif examine les dossiers des personnes qui ont répondu à son appel pour assurer la pérennité du journal.

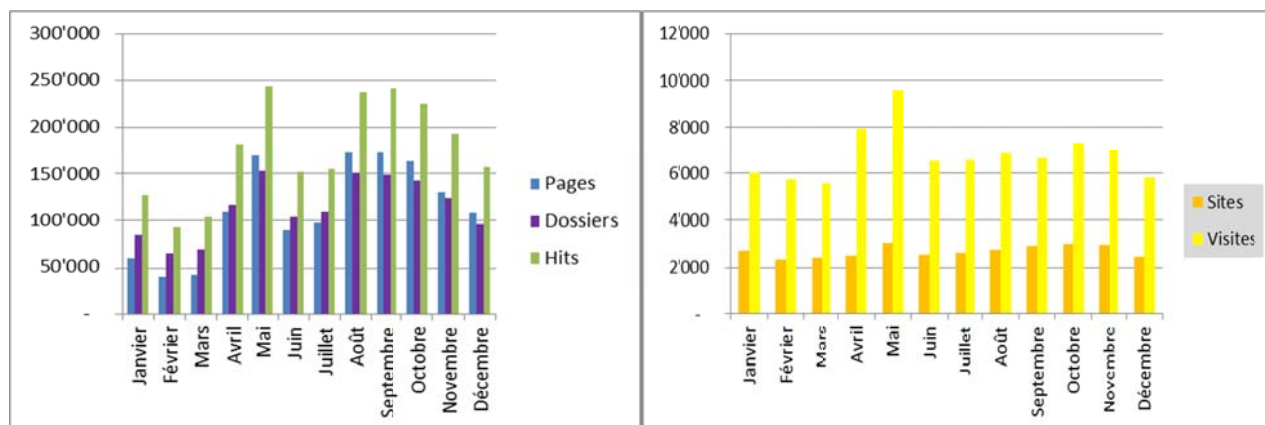
Rappelons que :

- les *Reflets de Cugy* sont tirés à 1500 exemplaires, distribués à tous les ménages, ainsi qu'aux communes environnantes, à diverses instances cantonales et à quelques privés domiciliés hors de Cugy qui en ont fait la demande ;
- les annonces publicitaires participent au financement des coûts de réalisation. En 2013, ces publicités ont représenté un montant de Fr. 6'530.-; quant au coût de parution des quatre numéros, il s'est élevé à Fr. 14'294.-.

Comité de rédaction	
Représentant de la Municipalité	M. Raymond Bron
Mise en page et rédactrice en chef	Mme Simone Riesen
Représentant de l'USL	Mme Rosa Angela Barrat
Représentant des écoles	M. Jean-François Détraz
Rédacteurs	Mme Micheline Alpstätg, Mme Simone Riesen M. Claude Jabès, depuis avril M. Jean Rouveyrol
Représentante des commerçants Annonces et publicité	Mme Rosa Angela Barrat
Illustrations – Dessins	M. Heinz Altenhöfer
Correctrice	Mme Micheline Alpstätg

Site internet

Statistique de fréquentation du site durant l'année 2013



Récapitulatif par mois										
Mois	Moyenne journalière				Total par mois					
	Hits	Dossiers	Pages	Visites	Sites	kB F	Visites	Pages	Dossiers	Hits
Janvier	3590	2343	1696	214	2392	1098436	6643	52597	72645	111305
Février	4893	2860	2943	234	2304	1082082	6787	85364	82968	141907
Mars	4756	2933	2455	249	2618	1176493	7740	76123	90943	147450
Avril	4002	2652	1741	240	2446	1189078	7204	52241	79588	120089
Mai	3985	2517	2042	238	2276	1147692	7402	63325	78056	123552
Juin	6110	4201	3175	228	2304	1358729	6859	95272	126032	183322
Juillet	5148	3414	3139	278	2315	1321207	8625	97325	105838	159608
Août	3866	2685	1740	306	2476	995085	9498	53948	83257	119855
Septembre	3551	2581	1514	248	2621	1045068	7445	45449	77452	106559
Octobre	4105	2964	1796	316	2660	1202994	9803	55690	91914	127259
Novembre	3523	2499	1369	248	2718	1157958	7460	41098	74980	105702
Décembre	2843	1997	1135	165	2101	931918	4806	32936	57919	82474
Totaux						13706740	90272	751368	1021592	1529082

Hits	Représente le nombre total de demandes qui ont été faites au serveur pendant la période de rapport indiquée (pages HTML, images, graphiques, dossiers audio, fichiers .pdf, etc.).
Dossiers	Parfois, une demande faite au serveur implique un renvoi par le serveur au client qui a requis la demande, par exemple d'une page HTML ou d'une image graphique. Quand cela se produit, ceci est considéré comme « file » et le décompte « files » est incrémenté. .
Pages	Le nombre indiqué représente le nombre de pages demandées par les clients. Par défaut, n'importe quel élément avec l'extension « htm », « html », « cgi » (<i>ndt</i> , pour les solutions <i>Zline</i> by <i>SysCo</i> , les fichiers avec extensions standards (phpx, asp, aspx, phtml, pl, etc.) sont traitées comme « page »). On peut considérer que ce nombre indique les pages vues.
Visites	Chaque fois qu'une demande est faite au serveur à partir d'une adresse IP donnée (emplacement), l'espace-temps passé depuis la demande précédente de la même adresse IP est calculé (pour autant qu'une demande précédente existe). Si la différence de temps est plus grande qu'une valeur préconfigurée de timeout interne au système (généralement 30 minutes), ou qu'aucune demande précédente n'existe, on le considère comme une « nouvelle visite ». Ainsi, si un utilisateur visite un site à 13 heures et y retourne à 15 heures, deux visites sont enregistrées.
Sites	Chaque demande faite au serveur vient d'un « site » unique, qui peut être mis en référence par un nom ou au plus haut niveau par une adresse IP Le nombre de « sites » montre combien de demandes d'adresse IP différentes sont parvenues au serveur pendant la période d'analyse.
K bytes	La valeur de K bytes (kilo-octets) montre la quantité de données, en KB, qui a été envoyée par le serveur pendant la période de report indiquée. En général, cette valeur est une représentation assez précise de la quantité du trafic sortant du serveur.

Internet

L'entreprise qui héberge notre site internet nous a annoncé que la maintenance et le support de notre solution actuelle ne pourrait plus être assurée au-delà de 2013, nous invitant à migrer, comme initialement prévu, vers une nouvelle plateforme.

A l'approche du délai bisannuel de résiliation du contrat qui nous lie à cette société, la Municipalité a pris la décision de mettre fin à une collaboration qui a duré depuis 2003.

Notre Exécutif est à la recherche d'un fournisseur qui soit en même temps un interlocuteur privilégié spécialisé dans le secteur public, capable de nous accompagner, voire de nous guider, dans l'évolution de notre site.

Des contacts ont été pris avec quelques sociétés actives dans le secteur ; au moment de la rédaction de ces lignes, d'autres contacts prometteurs sont en perspective.

Durant cette phase transitoire, qui prendra fin avec l'ouverture, l'an prochain, d'un nouveau site internet communal, la mise à jour de celui actuellement en ligne a rencontré au cours de l'année 2013 - et rencontre encore - des restrictions dans l'insertion de nouvelles pages et informations.

La patience est de rigueur ; ces péripéties représentent un désagrément nécessaire pour pouvoir bénéficier de prestations mieux adaptées à nos objectifs.

INTÉRÊTS RÉGIONAUX

(M. Raymond Bron)

Projet de fusion

Après 2012, année du lancement officiel du projet, 2013 aura été l'année d'un intense travail de compilation, de réflexion, d'échanges et de mise en commun d'informations de la part de tous les groupes de travail.

Cet engagement a permis à ces groupes thématiques de présenter l'état des lieux, les inventaires nécessaires et leurs propositions pour une éventuelle commune fusionnée.

Ces résultats ont été présentés dans quatre séances d'information publique mises sur pied dans chacun des villages :

- le 2 octobre à Bretigny,
- le 3 octobre à Cugy,
- le 9 octobre à Froideville,
- le 10 octobre à Morrens.

Auparavant, les représentants des sociétés locales ont été, eux aussi, conviés à une séance d'information, le 12 septembre.

Le comité de pilotage s'est quant à lui réuni à dix reprises en 2013 ; s'appuyant sur les propositions des groupes de travail, il a pris les premières décisions à inclure dans la convention de fusion et arrêté le nom de la future commune fusionnée : Haut-Talent.

En revanche, il a reporté le choix des armoiries dont le premier projet ne réunissait pas une majorité d'avis favorables ; de même a-t-il reporté au printemps 2014 sa décision sur le taux d'imposition initial de la future commune fusionnée, afin de bénéficier de l'actualisation des finances des quatre partenaires (budget 2014, taux d'imposition 2014, comptes 2013).

Union des Communes Vaudoises (UCV)

Depuis 2013, Cugy, par son syndic, fait partie du groupe dit « des 50 », comité élargi de l'association qui réunit cinq délégués par district. Ce siège met la Municipalité en relation plus étroite avec les affaires régionales et cantonales.

Les négociations financières conduites par l'UCV avec le Conseil d'Etat ont abouti à l'automne et certains des points qui nécessitaient l'accord du Grand Conseil ont été confirmés en décembre.

Les résultats concrets sont de plusieurs ordres : des économies effectives (soins à domicile) – un frein à la hausse des charges (facture sociale, facture policière) – un retour à certaines subventions (routes) – des économies escomptées (baisse des exigences en matière de constructions scolaires, notamment) – une participation de l'Etat accrue dans des points non revendiqués au départ des négociations (Fondation pour l'accueil des jeunes enfants).

Voir également page 26, sous « Participation à la facture sociale ».

Schéma directeur Nord lausannois (SDNL)

Le 25 mai, le SDNL a organisé sa traditionnelle manifestation annuelle publique à la Blécherette permettant de présenter la progression des planifications et des travaux. Cette année, la présence de la Conseillère fédérale Mme Doris Leuthard a rassemblé un nombre de visiteurs largement plus important que les années passées pour une manifestation placée sous le titre « Nord lausannois 2030 ».

Une série de 18 reportages présentant les thèmes et acteurs principaux de l'agglomération ont été présentés sur la chaîne de télévision *La télé* entre le 18 septembre 2013 et le 29 janvier 2014, sous l'égide du Projet d'agglomération Lausanne- Morges (PALM).

Le comité de pilotage a approuvé en septembre les conclusions de l'étude complémentaire sur la stratégie d'accessibilité multimodale dans la deuxième couronne du Nord lausannois; celle-ci préconise des améliorations à apporter aux traversées de certaines localités et à la liaison Est-Ouest du Nord lausannois, compte tenu de la croissance estimée de la circulation à l'horizon 2030.

Rappelons que pour Cugy, à part l'amélioration de l'offre des transports publics et les mesures de soutien à la mobilité douce, l'effort devra porter sur la sécurité des piétons (traversées de la RC 501) et des véhicules (carrefour RC 501-RC 446, tourner à gauche et insertions sur RC 501).

En fin d'année, le SDNL a mis en soumission l'étude de mobilité douce concernant notre région, sur la base d'un cahier des charges élaboré sur le modèle de celui du PALM et en complément à ce dernier.

Association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV)

Située aux confins du district et tournée avant tout vers Lausanne, notre Commune suit tout de même les activités de l'ARGdV. Elle le fait par appartenance et participation solidaires, mais aussi par intérêt, notamment en matière d'urbanisme, domaine dans lequel il convient de veiller à ce que les travaux faits dans le cadre de l'ARGdV correspondent pour notre commune à ceux du SDNL.

Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM)

Cette installation régionale a dû faire face à des travaux d'aménagement liés à l'ascension en ligue A du club phare utilisateur des installations, le Lausanne hockey club ; ce dernier a naturellement financé une partie importante de ces dépenses.

La gestion rigoureuse du site et le nombre de contrats pour des manifestations à caractère exceptionnel a permis de maintenir au plus bas possible le déficit couvert par les contributions publiques.

Un projet d'envergure regroupant sur le site actuel l'édification d'une piscine aux dimensions olympiques et la rénovation profonde de la patinoire âgée de 29 ans a été présenté dans le cadre du projet lausannois Métamorphose.

Services de L'Etat

Trois services de l'Etat, le service de la pêche, celui de la faune et celui des forêts, ont ouvert une antenne régionale dans notre Commune. Huit collaborateurs cantonaux ont pris possession de leurs bureaux à la route de Morrens dans le courant du mois de juillet.

Représentations communales

Les autorités représentent les intérêts de Cugy dans les instances, institutions et associations suivantes :

Instance – Institution - Association	Délégué(e) législature 2011–2016	Fonction
Lausanne Région – secteur Nord www.lausanne-region.ch	M. Raymond Bron	Représentant communal
Lausanne Région – transports	M. Christian Durussel	Représentant communal
Lausanne Région – aînés	M. Jean-Pierre Sterchi	Représentant communal
Centre Intercommunal de Glace de Malley SA www.cigm.ch	M. Raymond Bron	Membre du Conseil d'administration et du Comité de direction, au titre de représentant de Lausanne Région
Schéma Directeur du Nord Lausannois www.sdnl.ch	M. Raymond Bron M. Philippe Flückiger M. Frédéric Deillon	Représentant communal et membre du bureau Suppléant Assistant technique
Association de Développement Région Gros-de-Vaud www.gros-de-vaud.ch	M. Thierry Amy M. Raymond Bron	Représentant communal Représentant communal
Association régionale pour l'action sociale de Prilly-Echallens (ARASPE) www.araspe.ch	M. Jean-Pierre Sterchi M. Philippe Flückiger	Membre du Comité directeur Membre du Conseil intercommunal
Service d'aide à la famille du Mont et environs www.lemontsurlausanne.ch	M. Jean-Pierre Sterchi	Membre du comité
Entraide familiale et accueil de jour des enfants du Gros-de-Vaud et environs (EFAJE) www.efaje.ch	M. Jean-Pierre Sterchi	Membre du Conseil intercommunal
Service dentaire scolaire intercommunal du Gros-de-Vaud www.gros-de-vaud.ch	M. Jean-Pierre Sterchi	Représentant communal
Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)	M. Jean-Pierre Sterchi M. Raymond Bron M. Christian Durussel M. Roland Karlen M. Philippe Flückiger Mme Aurore Zucker M. Philippe Schmittler	Membre du Comité de direction Président du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal (suppléant) Membre du Conseil intercommunal (suppléant) Représentante communale Représentant communal suppléant
Conseil d'établissement	M. Jean-Pierre Sterchi	Représentant communal
APROMAD www.apromad.ch	M. Jean-Pierre Sterchi	Représentant communal
Société des sites et des espaces verts SOCOSEV www.lausanne.ch	M. Roland Karlen	Représentant communal
Triage forestier Mèbre-Talent	M. Roland Karlen	Représentant communal
Jorat, une terre à vivre au quotidien	M. Roland Karlen	Représentant communal
Gedrel www.gedrel.ch	M. Roland Karlen	Représentant communal
Convention intercommunale SDIS Service de Défense Incendie et de Secours	M. Roland Karlen	Représentant communal
Association pour l'épuration des eaux usées de la région supérieure du Talent (A.E.T.)	M. Christian Durussel M. Roland Karlen M. Philippe Flückiger M. Daniel Bally M. Michel Rudaz	Président du Comité directeur Délégué au Conseil intercommunal Délégué au Conseil intercommunal Délégué au Conseil intercommunal Délégué au Conseil intercommunal
Association du Centre Œcuménique de Cugy (ACOC)	M. Jean-Pierre Sterchi	Représentant communal
Inspecteur de la sécurité sur les chantiers	M. Frédéric Deillon M. Philippe Schmittler	Préposé Suppléant
Préposé agricole	M. Frédéric Scheidegger	

Les rapports annuels des instances intercommunales dont Cugy fait partie peuvent être consultés à l'administration communale ou sur les sites internet concernés.

URBANISME

(M. Raymond Bron)

SDNL

Voir page 21.

Centre local

La reconnaissance cantonale de Cugy comme centre local s'est concrétisée en 2013 et le périmètre plus précisément concerné proposé par le Service du développement territorial a été accepté par la Municipalité.

Plan de quartier Es Chesaux

Le 8 novembre 2013 a eu lieu une visite des aménagements extérieurs du quartier en présence de représentants du promoteur et du constructeur.

Ces aménagements ont été reconnus conformes au plan ; quelques finitions ont été demandées.

Quant aux logements eux-mêmes, ils ont fait l'objet de la taxation fiscale par la commission d'estimation fiscale et les visites de la commission de salubrité permettant de délivrer le permis d'habiter sont en cours.

Au moment de la rédaction de ces lignes, un contentieux avec le constructeur portant sur la volumétrie permettant l'encaissement des taxes de raccordement est encore ouvert ; il devrait se régler dans les premières semaines de 2014.

Ainsi, après avoir réglé les procédures sur les transferts fonciers prévus, la Municipalité pourra clore ce dossier dont elle s'est occupée depuis plusieurs décennies.

Rue du Village

A la suite de l'aménagement de l'Espace Cavenettaz, le projet de réaménagement de la rue du Village, en attente depuis 2007, a pu concrètement être mis en route avec la préparation d'un préavis pour un crédit d'étude.

Commission d'urbanisme

La commission a siégé à trois reprises en 2013.

Son avis a été sollicité notamment sur :

- transformation de trois fermes à la rue du Village 19, 35 et 37
- transformation d'un bâtiment à la route de Lausanne 5
- place de jeux du Motty
- projet institutionnel de Centre d'accueil temporaire
- projet d'école de danse
- périmètre du Centre local de Cugy
- transformation de l'ancienne scierie
- élargissement du cahier des charges de la Comur (dossiers régionaux)

La Municipalité a décidé de compléter le cahier des charges de la commission par un article traitant des affaires régionales.

En effet, à la demande du Bureau du SDNL de créer dans chaque commune une commission des affaires régionales, il est apparu plus rationnel de compléter les tâches de la COMUR en y ajoutant les préoccupations régionales, qui ont trait en grande partie à l'urbanisme, plutôt que de créer une nouvelle commission. La COMUR fonctionnera dans sa nouvelle formation dès le mois de janvier 2014.

ENVIRONNEMENT

(M. Raymond Bron)

Projet EolJorat

En fin d'année, le projet EolJorat, prévoyant la construction de huit éoliennes dans la partie sud du plateau du Jorat a été mis à l'enquête publique par la commune de Lausanne.

Tout en admettant le projet du parc éolien, la Municipalité a dénoncé la localisation de l'une des installations, celle des Saugealles, dominant de ses quelques 200 mètres de hauteur le site cistercien de Montheron.

L'emplacement, jugé inopportun dans le rapport de l'étude d'impact pour des raisons de nuisance paysagère, avait déjà été relevé par votre Exécutif lors - et à la suite - d'une présentation organisée en 2010 pour les communes de la région.

La proposition de déplacement qui avait été formulée étant demeurée sans réponse et sans suite, il ne restait plus à la Municipalité que l'opposition formelle pour se faire entendre.

L'opposition a été déposée dans les délais contre l'installation de cette éolienne ; elle précise que le parc en tant que tel n'est pas remis en cause.

Au moment de la rédaction de ces lignes, aucune réponse n'est parvenue à la Municipalité.

Autorisations municipales (règlement sur la protection des arbres)

11 requêtes en abattages d'arbres ont été traitées.

10 ont été acceptées, dont une a fait l'objet d'une demande d'arborisation compensatoire.

1 a dû être refusée.

Panneaux photovoltaïques

Voir page 65.

FINANCES

(M. Philippe Flückiger)

Emprunt

Grâce aux liquidités dégagées par la perception de taxes de raccordement, l'Exécutif n'a pas dû recourir à l'emprunt pour financer les investissements et autres dépenses. Il a utilisé la trésorerie courante et les réserves à disposition.

Fonds de péréquation

Le taux d'imposition moyen de l'ensemble des communes, permettant d'effectuer le décompte final de la péréquation 2012, s'est élevé à 68,68%, alors que le taux d'imposition de Cugy était de 67%.

La valeur du point d'impôt péréquatif, basé sur le rendement des impôts 2011, s'est élevé à Fr. 95'092.- ; il a servi pour le calcul du décompte de péréquation 2012.

Notre Commune a dû compléter les acomptes versés par une somme de Fr. 146'283.-.

Le retour de la péréquation sur le nombre d'habitants, auquel s'ajoute le retour de solidarité habitants (différence entre la valeur du point d'impôt communal par habitant et valeur moyenne du point d'impôt communal de toutes les communes) nous a permis de bénéficier d'un montant de Fr. 170'931.-

La Commune a pu également bénéficier de la participation du fonds de péréquation aux dépenses thématiques pour un montant de Fr. 70'753.- relatives aux routes et transports.

La différence entre les acomptes versés basés sur la comptabilité 2012 et la facture finale laisse un montant pour notre Commune de Fr. 35'807.- comme l'indique le tableau ci-dessous :

Comptabilité 2012		Comptabilité 2013		220.4520.01
Acomptes 2012		Facture finale 2012		Soldes
Alimentation du fonds de péréquation				
19 points à Fr. 85'992.00 / 1'634'242.00		18.7243 points à Fr. 95'092.00 / 1'780'525.00		-146'283.00
Retour habitants				
retour sur 2'255 habitants / - 539'250.00		retour sur 2'535 habitants / -637'866.00		
Retour solidarité				
Solidarité = différence entre : valeur du point d'impôt communal par habitant et valeur moyenne du point d'impôt communal de toutes les communes				
38.13/41.38	- 133'171.00	37.51/42.11	-205'486.00	
Total retour				
Habitants et solidarité	- 672'421.00	Habitants et solidarité	- 843'352.00	170'931.00
Dépenses thématiques				
Transports	-59'594.00	Transports	-70'753.00	11'159.00
		Retour sur décompte		35'807.00
Taux d'imposition moyen des communes 2012 : 68.689				Cugy: 67

Participation à la facture sociale

La participation des communes à la facture sociale 2012 s'est élevée à Fr. 579'855'200.-. Ce montant tient compte des éléments négociés dans le cadre de ses relations financières entre l'Etat et les communes (abandon des 0,37 point d'impôts et diminution supplémentaire de 10 millions de francs de la DRPTC (Décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la réforme sur les péréquations et la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons sur les communes vaudoises pour la facture sociale).

L'économie réalisée par notre Commune, suite à l'accord Etat-Communes, totalise Fr. 79'258.-, soit :

- abandon de 0,37 point : Fr. 23'980.-
- abandon du rattrapage de la bascule d'impôt (prévu au budget 2013) : Fr. 29'900.-
- prise en charge par l'Etat du contentieux LAMAL : Fr. 1'595.-
- participation non reportée de l'Etat selon DRPTC : Fr. 23'783.-

La participation communale, en point d'impôt, s'est élevée à 12,53 points d'impôt péréquatif, soit Fr. 1'191'164.- pour Cugy. Il faut y ajouter la participation sur les impôts conjoncturels, tels que gains immobiliers (50%), droits de mutations (50%), impôts sur les successions et donations (50%) et impôts sur les frontaliers (30%), soit un montant de Fr. 301'573.-.

Ainsi, le décompte de la facture sociale 2012 totalise Fr. 1'492'737.- pour un budget de Fr. 1'272'139.-.

Pour couvrir ce supplément, nous proposerons dans le cadre du bouclage, de prélever la somme de Fr. 220'598.- sur le fonds de réserve créé à cet effet, « Fonds d'égalisation de la Facture sociale » numéro 9282.17.

Facture sociale	2013 Prévisionnelle	2012 Définitive
Participation des communes à la facture sociale cantonale	617'620'526	579'855'200
Commune de Cugy		
Taux de participation	0.002278518%	0.0025743266%
Régime social		
1. Prestations complémentaires à domicile et hébergement	468'537	500'434
2. Assurance maladie	120'084	128'623
3. Revenu d'insertion + participation cantonale à l'Assurance chômage	493'662	533'646
4. Subventions et aides aux personnes handicapées	220'834	219'004
5. Prestations pour la famille et autres prestations sociales	42'126	45'476
6. Bourses d'étude et d'apprentissage	62'016	65'554
Totaux	1'407'259	1'492'737

Organisation policière

Sur la base de l'Article 45 de la loi sur l'organisation policière vaudoise du 13 septembre 2011 et conformément au protocole d'accord en la matière entre l'Etat et les communes de juillet 2013, un montant total de Fr. 58'700'300.- a été mis à charge des communes pour 2012. Le décompte à la charge de Cugy totalise Fr. 300'341.-, soit Fr. 22'998.- en supplément des acomptes versés (en tenant compte du non report de l'indexation des coûts de la police : Fr. 6'915.-).

Taux d'imposition 2013

La Municipalité a proposé d'augmenter le taux 2013 de deux points pour 2014, soit à 69%.

Cette décision prudente était fondée avant tout sur l'évolution des besoins et les investissements à venir.

Le Conseil communal ayant considéré l'existence de réserves et l'observation depuis plusieurs années de comptes excédentaires sur la base de budgets déficitaires, n'a pas suivi les recommandations de la Municipalité et le taux d'imposition a été maintenu à 67%.

Portefeuille d'assurances

Deux nouveaux bâtiments, Collège du Motty et déchetterie, ont été couverts par des assurances choses mobilier permettant de couvrir les frais en cas de dégâts d'eau non pris en charge par l'ECA.

Le nouveau véhicule Toyota a été inclus dans l'assurance flotte.

Malgré deux cas d'absence de longue durée, l'assurance maladie a été reconduite dans ses conditions actuelles.

Portefeuille de titres

Nombre	Société	Type de titre	Date acquisition	Valeur nominative	Cotation en bourse	Dépôt
10	BVA Holding Marketing Direct	Actions nominatives	2004	100.00	Non	Commune
2	Centre intercommunal de glace de Malley	Actions nominatives	1984	500.00	Non	BCV
52	Centre intercommunal de glace de Malley	Actions nominatives	1997	500.00	Non	Commune
3	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux	Actions nominatives	1997	1'000.00	Non	Commune
42	Gestion des Déchets de la Région Lausannoise SA (GEDREL SA) Valeur nominative 3'000.00 réduite à 1'200.00 en 2013	Actions nominatives	1997	1'200.00	Non	Commune
34	MCH Group SA	Actions nominatives	2010-2011	10.00	61.20	Commune
200	Romande Energie	Actions	1999	25.00	1'069.00	BCV
780	Romande Energie	Actions nominatives	1999	25.00	1'069.00	BCV
28	Sucrierie de Frauenfeld SA	Actions nominatives	1997	10.00	Non	BCV
18	Association Forestière Vaudoise et du Bas-valais	Parts sociales	1998	250.00		Commune
1	Banque Raiffeisen certificat No 6056	Parts sociales	2002	200.00		Commune
150	Coopérative Boipac 5 certificats de 30 parts sociales	Parts sociales	1994-1998	25.00		Commune
4	Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire (CVCH)	Parts sociales	1997	10.00		Commune
4	Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	Parts sociales	1997	10.00		Commune
14	Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise	Parts sociales	1981	100.00		Commune
En attente nouveaux titres - Environ mars 2014						
8	Transports publics de la région lausannoise	Actions	25.09.2012	250.00		TL
116	Transports publics de la Région lausannoise (ordinaire.)	Actions	25.09.2012	250.00		TL
10	Transports publics de la Région lausannoise	Actions privilégiées	25.09.2012	250.00		TL

POLICE DES CONSTRUCTIONS

(M. Philippe Flückiger)

SERVICE TECHNIQUE

Enquêtes publiques

Au cours de l'année, vingt dossiers de construction ont été mis à l'enquête publique, conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, dont une enquête complémentaire.

- 20 permis de construire ont été délivrés pour les constructions suivantes :

1 piscine
1 volière à chats
1 transformation de bâtiments
2 villas jumelées
2 installations de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques
2 changements d'affectation
1 jardin d'hiver
1 place de lavage pour véhicules
2 garages et couverts
1 enquête d'implantation
1 véranda
1 place de jeux
2 canaux de fumée
1 Velux et pergola
1 bâtiment en zone industrielle

Autorisations municipales de construire

- 21 autorisations ont été délivrées en 2013 pour les constructions suivantes:

6 pompes à chaleur
2 couverts
1 Molok sécurisé
1 capteur solaire
1 isolation périphérique
1 paroi coupe-vent
1 yourte et 1 tipi
1 haie vive horticole
1 cabanon de jardin
1 porte de garage et ouvrants
1 mur de soutènement
1 Velux
1 siège monte-escaliers
1 poulailler
1 entretien d'urgence de bâtiment

Autorisations municipales diverses

7 permis de fouilles
8 autorisations de teintes et de matérialisation diverses
2 attestations de conformités garages

Permis d'habiter ou d'utiliser

30 permis de ce type ont été délivrés en 2013, dont 6 permis d'utiliser et 24 permis d'habiter.

Procédés de réclame

4 autorisations ont été délivrées.

Moulin de Cugy

Le restaurant a ouvert ses portes au printemps 2013.

Quelques détails complémentaires ont dû être exécutés pour l'obtention du permis d'habiter les appartements.

Le permis d'exploiter le restaurant est provisoire, quelques aménagements devant être terminés.

Transformation du bâtiment de la route de Lausanne 5

Le canton a donné son accord pour la rénovation du bâtiment le long de la RC 501.

Ecole de danse

L'ouverture de cette école a fait l'objet de plusieurs oppositions qui, après d'intenses négociations, ont pu être levées par la Municipalité.

Aucun recours n'a été déposé.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

(M. Philippe Flückiger)

MAISON DE COMMUNE (M. Raymond Bron)

La Municipalité et son administration ont pris possession des nouveaux locaux le vendredi 4 janvier, l'administration étant ouverte au public dès le mardi 8 janvier.

Les premières semaines ont été quelque peu perturbées par la fin des travaux de certaines entreprises, dont les promesses de délais n'ont pas été tenues ; cependant, le plaisir de se trouver dans des espaces enfin adaptés a compensé les inconvénients de travailler dans un chantier non terminé.

L'inauguration s'est faite conjointement à celle de l'Espace Cavenettaz, le vendredi 26 avril, en présence d'une centaine d'invités, parmi lesquels le Préfet du district.

Le lendemain, deux à trois cents personnes ont profité de la journée « portes ouvertes » pour visiter les locaux. Les habitants paraissent satisfaits de voir l'ancien collège retrouver une nouvelle vie et, de manière plus générale, les visiteurs font souvent part de leur admiration quant à l'utilisation de l'espace, à la réalisation de la cour intérieure vitrée et à la mise en valeur de l'horloge et de la charpente d'origine.

Le label Minergie a été attribué au bâtiment le 13 mars.

Les comptes de ce projet ont été bouclés le 10 octobre 2013, sur un montant définitif de Fr. 3'684'964.55.

Rappel des crédits accordés par le Conseil communal

Etude	Préavis 32/2008	Fr. 300'000.-
Construction	Préavis 54/2010	Fr. 3'150'000.-
Crédit supplémentaire	Préavis 21/2013	Fr. 235'000.-

Cette première année d'utilisation a donné pleine satisfaction aux occupants de la Maison de Commune, hormis quelques maladies de jeunesse du bâtiment concernant en particulier les réglages de la ventilation et du chauffage.

ANCIENNE FORGE

Le projet de rénovation a été remis à l'ordre du jour. Les architectes ont planché sur l'étude en fonction des demandes de la Municipalité. La présentation du projet se fera en 2014.

MAISON VILLAGEOISE

Rideaux:

La scène s'est vu ennoblir de nouveaux rideaux rouges.

Lumières et sonorisation

Une étude a été mise en place pour l'amélioration de l'éclairage et du pilotage de la sonorisation qui se poursuivra en 2014.

Porte accordéon

Une porte neuve de type accordéon a été installée en remplacement de l'ancienne, défectueuse. Elle sépare le rez-de-chaussée de la rampe d'escalier permettant d'accéder à la salle.

Entrée cuisine et escaliers sous la scène

Le carrelage fendu a été remplacé.

Locations

59 contrats de location ont été signés en 2013 ; les locations facturées représentent un revenu de Fr. 14'025.50.

Manifestations	2013
Lotos	3
Mariages	1
Vide-grenier	1
Fêtes familiales (anniversaires, confirmations, etc.)	9
Autres (assemblées, repas de soutien, expositions, etc.)	17

A ces locations payantes, viennent s'ajouter les utilisations gratuites de la Maison villageoise dont bénéficient les sociétés locales (une soirée gratuite par année, répétitions et cours hebdomadaires réguliers, réunions diverses).

Utilisateurs	Soirée gratuite	Répétitions	Cours
FC Cugy – repas de soutien	1		
USL – Fête au village	1		
USL – réunion	2		
PPE Champs-Verts C - assemblée	2		
PPE du Verger – assemblée	1		
PPE Les Dailles – assemblée	1		
Echo du Boulet – répétitions		8	
Groupe scout La Croisée - loto	1		
Collège de la Combe - spectacle	1		
Dance Aerobic			1
Gym Hommes – match aux cartes	1		
Collège de la Combe - spectacle	1		
Enseignants Collège Cavenettaz - Chantée scolaire	2		
Etablissement primaire et secondaire de Cugy – animation	1		
Régionale du contrôle des habitants du Gros-de-Vaud	1		
Séance plénière et séance information projet de fusion	2		
Chanson de Morrens – concert enfants	1		

Ces utilisations totalisent une aide indirecte estimée à environ Fr. 2'880.-.

COLLÈGE DE LA CHAVANNE

Face à la nécessité d'augmenter le nombre de salles de classe dans notre Commune, la Municipalité de Cugy a décidé d'analyser le potentiel du bâtiment de la Chavanne et particulièrement de ses combles.

A cet effet, elle a tout d'abord eu recours à une étude de faisabilité destinée à vérifier le potentiel de reconversion de ces combles. Un mandat a été confié au Bureau Plarel.

Les résultats sont nuancés car ils relèvent des aspects positifs (surface, sécurité incendie) mais aussi des points plus délicats (hauteur des combles, éclairage, solidité de la dalle, coût du projet).

Ce premier rapport nous a poussés à recourir à une étape supplémentaire. Nous avons mandaté une entreprise d'ingénieurs et une de maçonnerie afin de vérifier la résistance de la dalle de ses combles. Les résultats de cette étude indiquent que la dalle devrait être consolidée.

Une communication pour annoncer ces dépenses imprévues et urgentes a été faite à la Commission des finances et au président du Conseil communal.

Sachant que cette solution ne permettrait à la Municipalité de n'envisager que deux classes supplémentaires, elle a écarté ce projet sans pour autant l'abandonner définitivement. En effet, une autre utilisation pourrait être intéressante comme une bibliothèque par exemple.

Occupation extrascolaire de la salle de gymnastique du Collège de la Chavanne

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					09h00 – 11h00 FC CUGY Juniors
			16h45-18h00 PARENTS- ENFANTS 2 ½ à entrée scolaire	16h00-17h30 UAPE	
17h00-18h00 ENFANTINES 1 ^{ère} – 2 ^e Harmos	17h00-17h30 ENFANTINES	17h00-18h30 FC CUGY Juniors			
	17h30-18h45 PETITES FILLES 3 ^e – 4 ^e Harmos	18h30-20h00 FC CUGY Juniors			
18h00-19h00 MOYENNES FILLES 7 ^e Harmos	18h45-20h00 GRANDES FILLES 5 ^e et 6 ^e Harmos		18h00-19h00 PETITS GARÇONS 3 ^e – 5 ^e Harmos	18h00-20h00 KICK BOXING	
19h15-20h00 JUNIORS FILLES 7 ^e et plus		20h00-22h00 VOLLEY	19h00-20h00 MOYENS GARÇONS 6 ^e Harmos		
20h00-21h00 GYM DAMES	20h00-22h00 FC CUGY (1 ^{ère} équipe)		20h30-22h00 KICK BOXING	20h00-22h00 FC CUGY 1 ^{ère} équipe	

COLLÈGE DE LA CAVENETTAZ

Ce bâtiment a servi de bureaux provisoires pour l'administration communale jusqu'à la fin 2012.

Sa réhabilitation en classes scolaires, selon le préavis n° 17-2012, a débuté en février 2013 par les travaux obligatoires de désamiantage.

L'intérieur a été ensuite presque totalement rénové (excepté les sols en linoléum qui ont été rafraîchis), offrant des infrastructures fonctionnelles et correspondant aux normes actuelles : trois salles de classe, un accès d'entrée accueillant, un hall adapté, des nouveaux sanitaires et une cuisine.

La réhabilitation de l'immeuble de la Cavenettaz en bâtiment scolaire a pu respecter la planification et permettre d'accueillir les élèves le premier jour de la rentrée scolaire d'août 2013.

Le coût de rénovation se monte à Fr. 357'967,50. Le préavis autorisait une dépense de Fr. 380'000.-.

PAVILLON SCOLAIRE DE LA CHAVANNE

Ce pavillon est entré dans sa deuxième année d'existence.

Il est actuellement loué à l'EFAJE depuis le mois d'août 2013 et cette nouvelle affectation a demandé quelques modifications :

- l'installation d'un agencement de cuisine,
- la modification des WC,
- le raccordement à la ligne téléphonique.

Des dégradations ont eu lieu, dont la porte d'entrée qui a été forcée et a dû être réparée.

PAVILLON DU MOTTY

Extérieurs

L'arborisation a été terminée.

Les chaînes de sécurité entre la voie piétonne et le parking ont été changées et maintenues pas des poteaux plus solides.

Les façades sont prévues pour vieillir naturellement. Toutefois, une zone de bois a été prématurément ternie par la condensation des canaux d'évacuation d'aération. Des « casquettes » seront installées pour éliminer le problème.

Des défauts dans les embrasures de certains ouvrants (portes et fenêtres) ont été constatés. L'humidité stagnait et provoquait des taches de rouille. Sur le long terme, la Municipalité a des craintes quant à la salubrité des murs. L'entreprise mandataire pour la construction de cet ouvrage est venue sur place constater les faits ; elle a procédé aux remplacements des embrasures et corrigé du ruissellement en façade aux endroits qui étaient mal protégés.

Intérieur

Une machine à laver le linge a été installée pour la garderie.

Deux baies vitrées se sont fendues sans qu'il y ait un impact visible. Il ne semble pas que des mouvements du bâtiment en soient la cause. Nous attendons un rapport de l'expert de notre assurance bris de glace.

VESTIAIRES « SUS LE BILLARD »

Ce bâtiment a nécessité quelques travaux liés au chauffage :

- remplacement de la vanne et des joints sur le boiler,
- dépannage du brûleur,
- remplacement du mitigeur thermique dans les douches des vestiaires,
- pose de verre isolant sur la porte de la chaufferie.

DÉCHETTERIE PRAZ-FAUCON

Des clôtures ont été abîmées par un citoyen et remises en état.

Les façades ont souffert des intempéries côté sud principalement, car elles sont les plus exposées et ne sont pas protégées par un avant-toit. De plus, une lame de bois sur deux est posée le parement dans le mauvais sens, ce qui provoque un effet de courbe.

Les canalisations des eaux claires manquent un peu de pente. Comme la section des tubes n'est pas très grande, il arrive, par fortes précipitations, que l'évacuation ne suffise pas et que l'eau déborde des grilles.

FORMATION

(M. Jean-Pierre Sterchi)

Signification des abréviations	
ASICE	Association scolaire intercommunale de Cugy et environs
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
EFAJE	Association pour l'entraide familiale et l'accueil de jour
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
SPJ	Service de protection de la jeunesse
AEC	Garderie Arc-en-Ciel
CET	Conseil d'établissement

Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)

Composition du Comité de direction en 2013		
Président	M. Jean-François Thuillard, Froideville	Administration - Finances - Direction
Vice-président	M. Laurent Chappuis, Bretigny	Bâtiments - Espaces extérieurs - Mobilier scolaire
	Mme Laurence Fontana, puis M. Yvan Krieger (remplacement intérimaire) et Mme Katia Cruchon, Morrens	Parascolaire - APEMS – Piscine - PPLS
	M. Jean-Pierre Sterchi, Cugy	Collaborateurs, formation - UAPE - Transports scolaires - Liens avec Cugy
Secrétaire	Mme Chantal Bovay	

Rappelons que le directeur de l'établissement scolaire, M. Philippe Gaillard, assiste à toutes les séances du Comité de direction.

Organisation de l'école obligatoire

La mise en œuvre de l'harmonisation scolaire (HARMOS) et de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), entrées en vigueur au 1^{er} août 2013, a modifié la structure de l'école obligatoire.

Le secteur primaire, dès cette date, compte deux cycles de quatre ans et couvre donc huit ans de scolarité (1 à 8P). Le secteur secondaire ne compte désormais que trois années de scolarité (9 à 11S).

Ce changement a pour conséquence de devoir accepter, durant une phase transitoire, d'attribuer quelques salles du bâtiment secondaire intercommunal de la Combe à des élèves du secteur primaire provenant de la commune de Cugy. Cette situation provisoire est nécessaire car, actuellement, la Commune n'a plus de classe disponible dans ses bâtiments du secteur primaire.

L'établissement primaire et secondaire de Cugy et environs comptait 929 élèves pour 48 classes, 36 pour le primaire et 12 pour le secondaire à la rentrée scolaire en août 2013. Une augmentation de 54 élèves est à signaler par rapport à l'année 2012 (il s'agit de la même augmentation qu'entre 2011 et 2012).

Notre établissement a connu la plus grande augmentation d'élèves dans le canton. Toutes les classes disponibles, soit 48, sont occupées, il n'y a plus de réserve. La tension a été grande pour le directeur de l'établissement et le Comité directeur de l'ASICE qui ont dû gérer cet afflux d'élèves. L'effectif des enseignants est de 95 personnes engagées à des taux d'activité variables.

A Cugy, douze classes primaires sont réparties entre les Collèges de la Chavanne (sept classes), du Motty (deux classes) et de la Cavenettaz (trois classes). Il faut également ajouter trois classes (7 et 8P) qui occupent des salles dans le Collège de la Combe.

La mise à disposition des écoles des trois classes du Collège de la Cavenettaz, après son occupation par l'administration communale, puis la phase de travaux de réfection, a été très bénéfique. L'établissement scolaire a pu dès lors céder le Pavillon de la Chavanne au secteur parascolaire afin de permettre la mise sur pied d'une UAPE.

Transports scolaires

Les deux bus scolaires ne suffisant plus à transporter tous les écoliers, l'ASICE a dû prévoir un troisième bus dès la rentrée d'août 2013. De surcroît, le recours à un taxibus a dû être maintenu pour effectuer des trajets de petits groupes d'élèves.

Il faut relever que la décision cantonale de supprimer les classes à deux niveaux a pour conséquence une augmentation des déplacements d'élèves. Les plus petits villages n'ont souvent pas un effectif d'élèves suffisant pour ouvrir une classe d'une même année.

Personnel de l'ASICE

L'ASICE, devenue employeur de ses collaborateurs en 2012, a vu l'effectif de son personnel fortement réduit en juillet 2013 en raison de la transmission de l'APEMS, devenue UAPE, à l'EFAJE, structure officielle qui gère l'accueil de jour des enfants au niveau du Gros-de-Vaud.

Il faut relever que la grande majorité des collaboratrices de l'APEMS qui souhaitaient s'engager en tant que professionnelles ou auxiliaires auprès de l'EFAJE ont été réengagées par cette dernière. Cependant, en début septembre, nous avons dû engager du personnel supplémentaire pour le service de devoirs surveillés et également pour encadrer les enfants qui attendent le bus scolaire et ceci dans les quatre villages.

C'est ainsi qu'en début d'année 2013, l'ASICE comptait vingt collaborateurs, en juillet cet effectif a été ramené à six personnes. En septembre, l'effectif a à nouveau évolué.

Ces collaborateurs en poste à fin 2013 regroupés par fonctions représentent:

- le personnel d'entretien du bâtiment scolaire de la Combe pour trois postes qui correspondent à 200% de taux d'activité,
- un apprenti engagé le 1^{er} juillet pour le secteur secondaire de la Combe sous la responsabilité du concierge,
- la secrétaire intercommunale engagée à un taux de 60%,
- le personnel d'encadrement des devoirs surveillés : 4 personnes,
- le personnel responsable de la cantine de la Combe : 2 personnes,
- les collaboratrices chargées de la surveillance des enfants en attente du bus scolaire ou de la reprise de l'école à la descente du bus scolaire : 5 personnes.

Remarque : concernant les trois dernières catégories, les collaboratrices sont engagées et rémunérées à l'heure.

En tenant compte du fait que certaines collaboratrices occupent deux fonctions, l'effectif à fin 2013 s'élève à quatorze personnes qui ont toutes signé un contrat de travail et un cahier des charges.

Accueil de jour des enfants

Organisation de l'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) puis Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE)

Durant les premiers mois de l'année, de nombreux contacts ont eu lieu entre les membres du Comité directeur de l'ASICE, la responsable de la structure APEMS de l'ASICE, et le directeur de l'EFAJE, afin d'étudier la possibilité de transmettre nos structures d'accueil à l'EFAJE. Cette dernière entre en matière pour analyser la reprise de deux sites : Cugy avec le Pavillon de la Chavanne (36 places) et Froideville avec les locaux dans le nouveau Collège du Chêne (24 places).

En revanche, il n'en va pas de même pour le site de Bretigny qui ne satisfait pas aux exigences de l'OAJE et aux directives du SPJ.

En mars 2013, les délégués des communes du Gros-de-Vaud ont adopté, en assemblée générale extraordinaire, un nouveau budget 2013 qui prend en compte l'intégration de cinq nouvelles structures d'accueil d'enfants, dont les sites de Cugy et Froideville.

Suite à cette acceptation, un préavis « demande de transfert des responsabilités organisationnelles en matière d'accueil de jour du secteur primaire » a été présenté au Conseil intercommunal de l'ASICE en date du 30 mai. Le préavis ayant été accepté lors de cette séance, une décision a été affichée dans chaque commune avec un droit de recours. Aucun recours n'ayant été déposé, le transfert de nos deux structures à l'EFAJE s'est fait au 1^{er} août 2013.

A Cugy, la demande étant plus forte que l'offre de places, l'EFAJE a également accepté de louer la salle de la Cavenettaz (30 places) pour accueillir tous les enfants inscrits à l'UAPE à la rentrée 2013. Une convention a été signée entre la Commune de Cugy et l'EFAJE pour convenir des modalités de location et d'entretien de ces locaux.

De plus en 2013, tout comme en 2012, la collaboration avec la garderie Arc-en-Ciel a permis de placer, en plus de ses propres bambins, dix enfants de 1P dans cette structure d'accueil préscolaire.

Ainsi, en résumé, dès la rentrée scolaire de l'année 2013-2014, l'offre en matière d'accueil de jour pour le secteur parascolaire sous l'égide de l'EFAJE, s'élève à un total de **76 places à Cugy**.

Il faut cependant relever que les locaux fournis par la commune de Cugy sont acceptés provisoirement par les services compétents du Canton et que le délai obtenu est fixé à fin juillet 2015.

L'APEMS devient UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers)

Cette étape de mise en conformité a eu plusieurs conséquences favorables ; nous relevons les principales :

- professionnaliser la structure d'une manière générale, aussi bien au plan administratif que pédagogique ;
- offrir une meilleure qualité d'encadrement des enfants par l'engagement de professionnelles de l'éducation de l'enfance ;
- libérer le Comité directeur de l'ASICE d'une lourde tâche de gestion administrative.

La collaboration avec l'UAPE de Cugy et la Commune est cependant essentielle tant au plan de la recherche de locaux qu'au plan du transport des élèves. La collaboration avec Mme Carole Chavannes, devenue depuis août 2013 directrice des UAPE de Cugy et Froideville, est efficace et nous a permis d'obtenir une gestion efficace de ce service.

Cantine scolaire

La cantine du Collège de la Combe est désormais utilisée par les élèves du secondaire (9 à 11^e années) et du primaire (7 et 8^e années). Le succès de cette possibilité n'a pas tardé à se révéler, le local étant souvent occupé par une huitantaine d'élèves, ce qui correspond à sa pleine capacité.

Une responsable et une personne chargée de l'intendance accueillent les élèves entre 11h30 et 13h30. Certains élèves achètent un repas chaud, d'autres apportent leur pique-nique et ceux qui le désirent peuvent rester dans ce local jusqu'à la reprise de l'école.

Une autre possibilité est offerte aux élèves qui souhaitent rester dans les étages de la Combe pour étudier. Une surveillance est aussi mise en place afin de garantir un climat de travail propice. D'autre part, la mise sur pied de ces services nous a permis d'améliorer la sécurité et le contrôle des allées et venues dans le collège durant la pause de midi et ceci à la satisfaction de la direction des écoles.

Devoirs surveillés

Les enfants inscrits à l'UAPE réalisent leurs devoirs dans ce cadre et sont aidés par les éducatrices de cette structure. En revanche, l'ASICE a décidé d'offrir également un service de devoirs surveillés hors UAPE afin de répondre aux demandes des parents qui souhaitent un accompagnement de leur enfant pour effectuer les devoirs sans toutefois l'inscrire à l'UAPE. Ce service coûte entre Fr. 3.- et Fr. 4.- la séance, en fonction de sa durée.

Selon la loi, la gestion des devoirs surveillés est à la charge des communes, mais ces dernières peuvent déléguer leurs compétences à la Direction des établissements scolaires. Le Comité de direction de l'ASICE a délégué la compétence des devoirs surveillés à la Direction des écoles mais conserve la gestion des aspects administratifs (facturation). La secrétaire de l'ASICE est chargée de ce travail.

Quatre personnes ont été engagées pour gérer les devoirs surveillés, deux pour Cugy, une pour Froideville et une pour Morrens. Aucune demande de parents n'est parvenue pour la commune de Bretigny.

Conseil d'établissement (CET)

Il faut relever que cette année, le CET a voulu élargir son rôle de conseil en organisant lui-même des opérations à l'attention des élèves, en marge des prestations scolaires habituelles.

Quatre séances du CET ont eu lieu en 2013. Les principaux thèmes abordés ont été :

- les incidences de la nouvelle loi scolaire LEO sur les horaires scolaires ;
- la mise sur pied par le CET de la manifestation « A pied à l'école » dans les quatre villages de l'ASICE ;
- l'organisation de deux opérations en lien avec le projet « Ecole – entreprises », à savoir : des chefs d'entreprise se mettent au service des jeunes afin de les entraîner à se présenter à un entretien d'embauche ;
- une spécialiste des ressources humaines analyse leur CV et apporte un retour oral et écrit sur la conception du document ;
- la santé et la sécurité des élèves en particulier aux abords des collèges ;
- les transports scolaires, réflexion sur l'organisation mise en place.

JEUNESSE

(M. Jean-Pierre Sterchi)

Passeport vacances

Tout comme en 2012, Cugy a proposé trois activités au mois de juillet et une au mois d'août 2013 ; elles ont eu lieu dans le secteur scolaire de la Combe et de la Chavanne et connu un grand succès:

- *Cartes de vœux rigolotes*, animation de Mme K. Gallicchio avec 8 places
- *Viens cuisiner ton repas*, animation de Mme K. Gallicchio avec 10 places
- *Rallye et crêpe-party*, animation répétée à deux reprises de Mme C. Sutter avec 30 places.

En 2013, d'une manière générale concernant l'entier du réseau, la demande de passeports traditionnels a connu une baisse de 7,5 % et on peut constater une érosion générale de la vente des passeports. L'action de communication prévue par les organisateurs du passeport vacances n'a pas pu être réalisée en raison du départ de la responsable en cours d'année. Cette opération nécessaire sera mise sur pied en 2014 afin de relancer ce beau projet.

La participation financière de la Commune sans la part des familles est de Fr. 2510.10.

La fréquentation des enfants de notre Commune à l'offre de Passeport vacances 2013 est la suivante :

	2013			2012			2011		
	Juillet	Août	Total	Juillet	Août	Total	Juillet	Août	Total
Passeport traditionnel	15	24	39	14	19	33	11	10	22
Farniente	12	7	19	1	4	5	11	7	18
			58			38			40

En conclusion, on peut remarquer que la baisse constatée au plan général ne concerne pas les ventes à Cugy. La collaboration avec les écoles pour informer les familles explique vraisemblablement ce succès.

Petite enfance

La subvention communale 2013 de Cugy au réseau EFAJE du Gros-de-Vaud est la suivante :

Part en francs par habitant

Administration générale	2'259 habitants	Fr. 3.76 par habitant	Fr. 8'493.85
-------------------------	-----------------	-----------------------	--------------

Part en fonction du coût horaire

Accueil familial de jour	9099 heures	Fr. 1.99 par heure consommée	Fr. 18.107.-
Accueil collectif préscolaire	19'448 heures	Fr. 4.26 par heure consommée	Fr. 82'848.50

Total contribution de Cugy au réseau EFAJE (sans le secteur parascolaire) Fr. 119'439.35

En comparaison avec l'année 2012, la consommation a varié dans la proportion suivante :

Accueil collectif préscolaire : - 4.62 %
Accueil familial de jour : - 7.06 %

Jardin d'enfants Arc-en-Ciel (AEC)

A Cugy, parallèlement au réseau EFAJE, le Jardin d'enfants Arc-en-Ciel accueille les enfants de deux ans et demi jusqu'à leur entrée dans la scolarité obligatoire.

Cette structure propose une offre diversifiée qui répond aux besoins actuels de la population, à savoir :

- le **jardin d'enfant** dont la philosophie est de développer l'enfant dans sa globalité (autonomie, socialisation, psychomotricité,...)
- la **garderie** qui propose un accueil continu comprenant le repas de midi et la sieste pour les enfants dont les parents ont des contraintes professionnelles ;
- l'**accueil de quelques élèves** de 1P (1^{ère} infantine) en collaboration avec l'UAPE pour la garde du début de matinée, de midi et de la fin de l'après-midi.

La garderie Arc-en-Ciel, qui dispose d'une autorisation du service de protection de la jeunesse (SPJ) pour accueillir trente enfants, est une association qui fonctionne avec un comité et une directrice chargée de la gestion du personnel et de l'administration.

D'une manière générale, cette structure préscolaire a pris de l'ampleur, son personnel est compétent et la démarche qualitative visée répond aux attentes des familles.

Cependant, ne faisant pas partie d'un réseau officiel, le Jardin d'enfants Arc-en-Ciel ne bénéficie pas de subsides du canton. Ce sont les quatre communes qui couvrent un éventuel déficit jusqu'à une somme définie (Fr. 15'000.- pour Cugy) et en fonction du degré de participation des enfants de chaque commune. Malgré une augmentation de la fréquentation de la garderie, ce jardin d'enfants ne parvient pas à fonctionner sans avoir recours à cette couverture de déficit.

A pied à l'école

La manifestation « A pied à l'école » a été organisée le 20 septembre à Cugy et dans les trois autres villages de l'ASICE. Soutenue par l'Association transport et environnement (ATE), elle a pour but de promouvoir le déplacement à pied pour se rendre à l'école.

Le Conseil d'établissement, avec l'impulsion des Municipaux des écoles, a tenu, à travers cette petite manifestation, à promouvoir d'une part la sécurité en insistant sur la nécessité pour le piéton de voir et d'être vu et, d'autre part, de faire vivre un moment convivial aux élèves du premier cycle primaire. La promotion faite par les corps enseignants a permis à quelque 200 élèves de parcourir la rue du Village en cortège jusqu'au site scolaire.

Place de jeu du Motty

Suite à l'acceptation du préavis n° 20-2013 et à une enquête publique qui n'a pas fait l'objet d'opposition, la Municipalité a fait démarrer la construction de la place de jeux sur le site du Motty.

A fin 2013, la réalisation était presque à son terme, les zones de réception en synthétique ont pu être posées encore en automne. Cependant l'approche de l'hiver n'a pas permis de procéder à l'ensemencement des terres autour des aires de sécurité.

La Municipalité a décidé d'ouvrir cette place à la population et aux écoles en 2014. Ainsi les jeux n'ont pas été entièrement montés et les barrières de protection ont été maintenues durant l'hiver.

A noter encore que la Municipalité a tenté d'obtenir une subvention cantonale pour cette place de jeu et a adressé un dossier complet au Fonds du sport vaudois. La réponse parvenue en fin d'année est négative car notre infrastructure ne sert pas à la pratique d'une activité sportive codifiée.

AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS

(M. Jean-Pierre Sterchi)

MANIFESTATIONS

Principales activités de l'USL et des sociétés locales en 2013

11 janvier	Apéritif du Nouvel-an offert par l'USL
7 mars	Journée récréative des aînés organisée par l'USL
27 avril	Matinée portes ouvertes de la Maison de Commune
1 ^{er} juin	Fête au village, organisée par l'USL
7 au 9 juin	Tour de Jeunesse organisé par la Jeunesse de Cugy
23 juin	Fondation Echaud, 20 ^e anniversaire
1 ^{er} août	Fête nationale organisée par l'USL et la Municipalité
30 novembre et 1 ^{er} décembre	Exposition de Noël des Paysannes vaudoises

Journée récréative des aînés

Cette manifestation organisée par l'USL, le jeudi 7 mars, a rencontré un vif succès puisque plus de 150 personnes ont accepté cette invitation.

Le programme de cette journée, qui se déroulait à la Maison villageoise, a permis également à nos aînés de côtoyer des jeunes de Cugy. Une classe de 9^e année a pris en charge le service du repas et deux classes de 4^e année ont ravi le public en présentant une « chantée ». Une représentation théâtrale a clôt en beauté une journée qui restera gravée certainement longtemps dans les mémoires de nos aînés.

La Municipalité qui a soutenu ce projet de diverses manières tient à relever l'excellent et conséquent travail du comité de l'USL et remercie vivement ses membres.

Au plan financier, les bénéfices du vide-grenier organisé par l'USL en mars 2012, ont permis la mise sur pied de cette journée. Un tel investissement, en temps et énergie de la part de l'USL, ne peut pas être envisagé si ce projet destiné à nos aînés devient annuel. Des discussions sont en cours avec la Municipalité pour rechercher d'autres possibilités de financement.

Fête au village

Malgré l'annonce d'un temps pluvieux, l'USL a décidé de maintenir la fête, initialement fixée en septembre 2012 puis repoussée en juin 2013. La mise à disposition de la Maison villageoise a permis d'opter pour le plan B de secours et d'abriter différentes activités. Compte tenu des conditions météorologiques, l'affluence peut être considérée comme satisfaisante.

Au programme on peut relever : la brocante, les courses à pied, les animations proposées par les sociétés locales et le Centre œcuménique, le spectacle d'improvisation et le repas du soir.

L'engagement du Comité de l'USL est de plus en plus important et il se pose la question de la responsabilité des organisateurs d'une telle manifestation si des problèmes survenaient. Un dialogue est engagé avec la Municipalité pour trouver des solutions.

Au niveau financier, une perte avoisinant les Fr. 3'000.- à Fr. 4000.- est annoncée. Ce constat lance une réflexion sur le bien-fondé du maintien de la fête en cas de mauvais temps, sachant qu'une annulation engendrerait moins de pertes. Cette solution serait probablement privilégiée si l'USL devait assumer seules les pertes liées à une telle organisation.

Globalement, le bilan est positif tenant compte des aléas de la météo, cet événement ayant permis de rassembler la population et de garder le rythme d'une Fête au village tous les trois ans. La Municipalité remercie vivement les membres de l'USL qui ont organisé cette manifestation et confirme sa volonté de collaboration et de soutien à cet organisme.

Fête nationale

La fête nationale a été organisée comme d'habitude par l'USL et la Municipalité. A relever que cette année, le feu n'a pas pu être allumé en raison de la livraison de bois insuffisamment sec. Cet élément a quelque peu déçu le public qui put cependant retrouver le sourire lors du feu d'artifice.

Au programme, la fabrication de lampions par les enfants, la partie officielle avec la lecture du Pacte de 1291, le Toast à la Patrie, le discours du syndic, les chants de l'Echo du Boulet, l'apéritif offert par la Municipalité, le repas en musique et le feu d'artifice offert par la Commune.

FONDS DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

A l'instar de ces dernières années, la Commune a contribué à hauteur de Fr. 15'000.- à ce fonds de soutien. Notre contribution, associée à celle des autres communes notamment, permet à une ville de moyenne importance, de la taille de Lausanne, de proposer à toute la région un programme culturel de qualité, que bien des grandes capitales pourraient envier.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ SPORTIVE

Le VBC Sugnens a approché la Commune afin de créer une nouvelle société de volley-ball sous le nom de VBC Sugnens-Cugy.

Les statuts du club ont été modifiés dans ce sens et acceptés en assemblée générale.

La Commune compte ainsi une nouvelle société dynamique qui pourra être active au plan local en faisant partie de l'USL.

Cette société louait déjà les salles de sport de la Combe ; en les obtenant au tarif local, elle a pérennisé la mise à disposition des plages de location de ces salles.

ÉGLISES

(M. Jean-Pierre Sterchi)

Association du Centre œcuménique de Cugy - ACOC

Le Comité de l'ACOC s'est réuni à trois reprises en 2013 : le 5 mars, le 7 mai et le 7 novembre ; les assemblées générales ont eu lieu le 7 mai et le 7 novembre 2013.

Le fait principal à signaler cette année au plan des travaux d'entretien du Centre œcuménique de Cugy (COC) est la réparation du toit en raison d'une infiltration d'eau côté ouest du bâtiment.

Comme envisagé à la fin 2012, la réparation a nécessité une intervention conséquente au niveau de la charpente en raison d'un écoulement d'eau qui datait certainement de quelques années.

Un ferblantier couvreur est ensuite intervenu au niveau de la noue située en bordure d'une des lucarnes.

Une communication annonçant cette dépense imprévue et urgente a été faite à la Commission des finances et au président du Conseil communal.

L'occupation des locaux, tout comme en 2012, a été optimale en 2013 en raison essentiellement de l'indisponibilité de la salle de la Cavenettaz de la Maison villageoise. Les locations ont rapporté Fr. 7670.- qui ont été portés en diminution des charges annuelles du Centre œcuménique.

Au plan des faits marquants de cette année 2013, il faut relever en priorité le départ du pasteur Jean-Denis Roquet et de sa femme Mme Sandra Roquet, tous deux également membres de l'ACOC, ainsi que le départ à la retraite du pasteur Daniel Rouzeau.

De plus, la présidente de cette association, Mme Anne-Marie Bolinger a annoncé son souhait de quitter sa fonction et a trouvé une personne, M. Louis Baldisserotto de Morrens, pour reprendre le flambeau de la présidence.

Hormis les départs des deux pasteurs, les principales activités de l'ACOC durant cette année 2013 ont été :

- la participation à la Fête au village du 1^{er} juin 2013 ;
- la recherche de nouveaux membres pour étoffer le comité ;
- les travaux d'entretien du COC ;
- l'analyse de la proposition de participation à l'exposition ArtEdifice 2015 ;
- la nomination de Mmes Dominique Laperrière et Annick Lebreau au comité de l'ACOC.

Enfin, la Paroisse Le Haut-Talent a eu le plaisir d'accueillir la pasteure Maryse Burnat-Chauvy pour succéder à M. Jean-Denis Roquet. Nous avons appris en fin d'année l'arrivée du pasteur Michel Lederrey en remplacement de M. Daniel Rouzeau.

Ces deux nouveaux ministres partageront le bureau du COC de Cugy et une permanence sera proposée le mardi matin dans ces locaux.

SOCIAL

(M. Jean-Pierre Sterchi)

Plan canicule

Soucieuses du bien-être de leur population, les autorités cantonales et communales ont re conduit l'opération « Plan canicule » pour l'été 2013.

L'administration de Cugy a recensé 46 personnes âgées de plus de 75 ans susceptibles de bénéficier d'aide en cas de déclenchement du plan canicule. Cependant, après vérification auprès du CMS, les personnes qui sont suivies régulièrement par ce centre n'ont pas été contactées.

Au final, aucune personne n'a répondu favorablement à la proposition d'aide de la Commune.

Tout comme l'année précédente, le Service d'aide à la famille (SAF) était à dispositio n pour effectuer les contacts et les visites nécessaires en cas de déclenchement du plan canicule.

La demande étant inexistante et le plan n'ayant pas été activé cette année, le soutien n'a donc pas été nécessaire.

Service d'aide à la famille (SAF)

Organigramme de ce service :

Fonction	Personne(s)	Communes
Président du comité	M. Jacques Marchand	Le Mont
Comité	9 personnes	Un municipal par Commune et quatre autres membres
Coordinatrice centrale, remplaçante et secrétaire	Mme Françoise Jaccoud	Froideville
Coordinatrice centrale et caissière	Mme Christiane Fardel	Froideville
Coordinateur local des bénévoles	M. Jean-Daniel Pelloux	Cugy

Tout au long de l'année, quelque trente bénévoles sur l'ensemble du réseau garantissent un service de proximité dans la mesure de leurs moyens. Cette association sans but lucratif bénéficie de l'appui de l'association BÉNEVOLAT-VAUD, soutenue par l'Etat de Vaud. Ce service collabore également avec le CMS du Mont.

Quelques chiffres pour illustrer le travail du SAF : en 2012, ce sont 8218 kilomètres parcourus pour 661 transports.

Quelques constats sur les transports en 2013 :

- ce sont essentiellement des transports fixes et rarement des urgences ;
- le service a pu répondre à toutes les demandes ;
- la majorité des demandeurs sont des personnes âgées ;
- les autres volets proposés par le SAF ne sont que très peu demandés, à savoir : des visites ou une surveillance momentanée de personnes seules ou un accompagnement lors de promenades, par exemple.

Au plan financier, le SAF ne bénéficie plus de l'aide des cinq Communes mais couvre essentiellement ses charges grâce aux dons et cotisations de la population.

En conclusion, le comité souhaite faire encore mieux connaître ce service auprès de la population et insister sur l'étendue des services possibles.

Service dentaire scolaire

Une nouvelle médecin-dentiste scolaire est ent rée en fonction le 1^{er} mai 2013, il s'agit de Mme Judith Schmid-Akkou.

D'autre part, au niveau de notre service dentaire intercommunal du Gros-de-Vaud, une modification de la valeur du point de facturation des soins a été acceptée, en accord avec le médecin-dentiste conseil cantonal afin d'aligner nos tarifs avec ceux des autres établissements dentaires scolaires, Dorénavant, pour combler la différence, la valeur du point a augmenté de Fr. 0.30 et a passé de Fr. 2.80 à Fr. 3.10.

Ce tarif est entré en vigueur à la rentrée scolaire d'août 2013.

Demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2013, selon le Service cantonal de recherche et d'information statistiques, les demandeurs d'emploi étaient 69 dans notre Commune, dont 59 au chômage.

	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Demandeurs d'emploi	69	60	57	54	56	40

Nonagénaires

En 2013, le syndic et le municipal en charge du dicastère du social ont eu le plaisir de rendre visite à cinq dames nées en 1923. Il s'agit de Mmes Minon Meyer, Bluette RoCHAT, Esther Falconnier, Marie Fiechter et Klara Schamberger.

Lors d'une verrée, les nonagénaires ont évoqué leurs souvenirs et les visiteurs ont eu beaucoup d'intérêt à découvrir de riches parcours de vie. Un message de félicitations, un bouquet de fleurs, *L'Illustré* de l'année et même de la semaine de leur naissance ainsi qu'une enveloppe contenant une somme de Fr. 800.- ont été très appréciés par ces personnes.

Ultérieurement, les *Reflets de Cugy* ont permis à nos concitoyens de découvrir ces nonagénaires attachantes par des articles qui leur étaient consacrés.

DOMAINES ET FORÊTS

(M. Roland Karlen)

FORÊTS

La convention de certification ARCF (Association romande pour la Certification des forêts) a été renouvelée pour la période 2013-2018.

La certification forestière consiste en la mise en œuvre de processus d'évaluation par des tiers indépendants de la conformité à des standards reconnus en matière de gestion durable des forêts. Elle fait bénéficier gratuitement du COBS (Certificat d'origine bois suisse) à tous les propriétaires forestiers.

Un projet de regroupement du Triage du Talent avec celui des Grands-Bois est à l'étude. Afin de ne pas amalgamer la démarche « groupement des deux triages » avec les fusions de communes, une décision devra être trouvée rapidement ou, sinon, reportée en 2015.

Entretien des sentiers

Dans le cadre d'un cours de la Protection civile au mois de mai 2013, sous une pluie continue, le sentier des Roches a été à nouveau sécurisé par la pose de barrières neuves ; les précédentes, après treize ans, avaient subi les outrages du temps.

Une autre équipe s'est activée sur le bord du canal du Talent à la réfection complète d'un pont et à la remise en état d'une trentaine de marches.

Ces travaux ne coûtent à la Commune que la fourniture, dont le montant est pris en charge par le budget.

Feu bactérien

En septembre 2013, la Police phytosanitaire cantonale nous a signalé que six plantes étaient atteintes de feu bactérien dans le quartier de l'Epi d'Or.

Nos employés communaux se sont empressés de supprimer ces plantes et, par la même occasion, un contrôle a été effectué dans un rayon de 300 mètres autour du foyer, heureusement sans révéler d'autres cas.

Exploitation des bois

Janvier-février	Coupe d'entretien et de sécurité au-dessus du chemin de la Lisière	265 m3
Février	Eclaircie au-dessus du refuge des scouts *Travaux en zone de sources	93 m3
Mars	Eclaircie et mise en lumière au-dessus du chemin bétonné	364 m3
Mars	Exploitation des chablis hivernaux près du terrain de foot	22 m3
Novembre	Eclaircie vers le pâturage des Troncs	115 m3
Décembre	Eclaircie en jeune futaie derrière le terrain de foot	60 m3

*Buts : diminution des résineux pour pallier le taux d'acidité et retrait des branches dans les zones de sources pour réduire l'azote.

Assortiments

	2013	2012	2011	2010
Bois de service, résineux et feuillus	463 m3	382 m3	358 m3	307 m3
Râperie, bois de feu, copeaux	462 m3	406 m3	314 m3	440 m3
Total	925 m3	788 m3	672 m3	747 m3

Sur la Commune de Cugy, les coupes demeurent bénéficiaires. La vente de bois a engendré un bénéfice de Fr. 7000.- en 2013, contre Fr. 13'000.- en 2012 et Fr. 9'000.00.- en 2011.

Cette variation est due à la qualité du bois et à la possibilité de bénéficier de subventions, en zone de protection notamment.

Les travaux se sont parfaitement déroulés selon les règles et les attentes du garde-forestier.

Plantations

Aucune plantation n'a été effectuée en 2013 mais 1,4 hectare a été entretenu afin de favoriser le développement des jeunes plants.

Soins culturaux

Il a été procédé à des soins à la main sur 4,13 hectares et 1,3 hectare a été travaillé au processeur (perchis).

La Commune a reçu près de Fr. 14'000.- de subventions en 2013. Ce montant regroupe les subventions 2012 et 2013 pour les soins culturaux hors forêt de protection.

Réfection de chemins

L'entrée du chemin en face des courts de tennis a été refaite afin de permettre un meilleur écoulement des eaux de surface et éviter les atterrissements.

Bois de feu

Les commandes de bois de feu pour 2013 sont restées stables par rapport à 2012.

Il a été façonné et vendu 46 stères de feuillus (hêtre).

Places de pique-nique

Compte tenu du printemps médiocre en 2013, le renouvellement prévu des bancs et tables a été reporté en 2014.

Domaines

La surface actuelle, propriété de la Commune, est toujours de 27,5743 hectares. Ces terres sont exploitées par quatre agriculteurs de Cugy.

Cimetière

Un plan de réaménagement de la partie nord du cimetière a été conçu par nos employés communaux et accepté par la Municipalité.

Le montant des travaux a été porté au budget 2014, exercice durant lequel les travaux seront entrepris.

ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETTERIE

(M. Roland Karlen)

Les quantités de déchets récoltés par le ramassage « porte à porte » ou à la déchetterie sont les suivantes :

	2013		2012		2011	
Ordures ménagères	297.92	tonnes	569.97	tonnes	566.95	tonnes
Déchets encombrants de ménage, porte à porte	20.88	tonnes	36.70	tonnes	23.64	tonnes
Déchets encombrants, déchetterie	126.57	tonnes	106.54	tonnes	86.34	tonnes
Papier porte à porte	71.76	tonnes	69.54	tonnes	131.41	tonnes
Papier apporté à la déchetterie	87.51	tonnes	73.91	tonnes		
Ferraille, porte à porte	3.77	tonnes	5.47	tonnes	5.48	tonnes
Ferraille, déchetterie	28.16	tonnes	40.42	tonnes	18.99	tonnes
Aluminium et fer blanc	5.4	tonnes	0.46	tonnes	0.28	tonnes
Capsules Nespresso	3.39	tonnes	2.37	tonnes	2.84	tonnes
PET	9.26	tonnes	5.83	tonnes	4.1	tonnes
Textiles récoltés	5	tonnes	2.1	tonnes	5.2	tonnes
Verre	96.891	tonnes	81.3	tonnes	62.75	tonnes
Huiles usées	1280	litres	1'060	litres	1'100	litres
Piles	0.5	tonne	0,94	tonne	0.66	tonne
Déchets verts à composter	1079	m ³	1'151	m ³	1'172	m ³
Plastique	61.12	tonnes				

Taxe aux sacs - Ordures ménagères

L'entrée en vigueur des sacs taxés au 1^{er} janvier 2013 a suscité quelques réactions et certainement quelques incompréhensions de la part des habitants.

Selon la décision municipale, le premier ramassage de l'année n'a pas été soumis à un contrôle.

La mise en application des sanctions édictées dans les directives sur les déchets – soit d'amender – a eu lieu la deuxième semaine de ramassage des ordures ménagères en porte à porte.

Lors de cette deuxième semaine, 97 sacs non officiels ont été dénombrés, ceci malgré les documents adressés à tous les ménages, les séances d'information publique à la déchetterie de Praz-Faucon et la campagne d'affichage le long des routes.

Deux employés communaux, assermentés pour cette mission, ont ouvert chaque sac et ont pu identifier la provenance de 29 d'entre eux. Des ordonnances pénales ont été prononcées.

28 sacs contenaient des indications insuffisantes pour permettre une identification.

Les 40 autres sacs ne comportaient aucune indication sur son propriétaire.

Cette manière de procéder a porté ses fruits puisque la semaine suivante, nous n'avons récolté que 17 sacs non officiels. Depuis lors, il est rare de trouver des sacs non conformes.

Nous pouvons constater que l'introduction de la taxe causale a rapidement modifié le comportement de nos citoyens et que la majorité semble avoir pris conscience de l'importance du tri.

Nous pouvons ainsi observer que la collecte des ordures ménagères a diminué de 52,26% par rapport à 2012. La moyenne du canton se situant entre 20 à 40%, nous ne pouvons que nous réjouir de ce comportement exemplaire de notre population.

Cependant, certaines conséquences négatives sont également observées, comme l'augmentation importante de produits jetés dans les WC, ce qui perturbe considérablement le dégrillage dans nos stations d'épuration.

Il en ressort aussi un tri de moins bonne qualité à notre déchetterie, ce qui a pour conséquence de diminuer le prix de vente des déchets recyclables. Cette situation est certainement due au plus gros volume de déchets et à une plus grande fréquentation.

Grâce à notre nouvelle collaboratrice, nous allons rapidement corriger la situation tout en informant les usagers de l'importance et la nécessité d'un tri de qualité.

Nous avons constaté que certains produits avaient augmenté d'une manière très significative, comme par exemple :

	Augmentation	2013	2012
Plastique	39.92 tonnes	61.12 tonnes	21.2 tonnes
Déchets encombrants	20.03 tonnes	126.57 tonnes	106.54 tonnes
PET	3.43 tonnes	9.26 tonnes	5.83 tonnes
Verre	15.59 tonnes	96.89 tonnes	81.3 tonnes

Diminution importante du poids du sac par habitant

Année	Habitants au 31.12	Total OM année	Par habitant par année	Par habitant par semaine
2013	2716	297.92 tonnes	109.69 Kg	2.109 Kg
2012	2577	569.97 tonnes	221.17 Kg	4.253 Kg
2011	2299	566.95 tonnes	247.57 Kg	4.760 Kg
2010	2283	548.06 tonnes	240.06 Kg	4.616 Kg

Déchetterie

Barrières de contrôle

Les barrières de contrôle prévues dans le préavis no 60-2011 ont été posées. Des cartes électroniques sont donc nécessaires pour permettre l'accès au site.

Ces barrières de contrôle permettent de mieux cibler les périodes de fréquentation, le nombre de personnes par heure et par jour et aussi de décourager les éventuels fraudeurs.

Nouvel horaire et décisions

L'élargissement de l'horaire d'ouverture annoncé en fin d'année a pris effet au 1^{er} janvier 2014.

Malgré l'incertitude planant sur le coût des déchets pour 2013 jusqu'au bouclage des comptes en mars 2014, la Municipalité a décidé de maintenir la taxe forfaitaire pour 2014 à Fr. 140.-.

Afin de parvenir à l'équilibre, nous devons rechercher à tout prix à valoriser au maximum nos déchets et à économiser le coût de leur élimination. Pour cette raison, nous avons décidé de supprimer, dès le 1^{er} janvier 2014, le ramassage du papier en porte à porte.

Le nombre de ramassages des déchets encombrants sera diminué d'une tournée sur les trois annuelles dès 2014.

Afin de mettre en conformité les lieux, quelques modifications d'emplacement de certains déchets ont été réalisées, en particulier l'adjonction de nouveaux conteneurs et la mise en place d'accès sécurisés, notamment à proximité des deux bennes compacteuses.

PROTECTION CIVILE

M. Roland Karlen

ORPCi du Gros-de-Vaud

Au cours de sa séance du 21 mars 2013, le Conseil communal a accepté le préavis no 18-2013 : Demande d'approbation des nouveaux statuts de l'Association des Communes du District du Gros-de-Vaud relatif à l'organisation de la Protection civile et de la sécurité en général.

SERVICE DU FEU

(M. Roland Karlen)

ORGANISATION

SDIS Service de Défense contre l'Incendie et de Secours

DAP Détachement d'appui

DPS Détachement Premier Secours

Communes concernées

Bretigny, Cugy, Morrens Montheron (Lausanne).

Interventions

Nombre	Sinistres
6	feux
9	inondations
7	odeur suspecte
2	alarme automatique
Exercices et cours	
5	exercices DPS
3	exercices DAP
21	exercices ARI (appareil respiratoire)
1	exercices DPS / DAP
2	cours de cadre DPS
2	cours de cadre DAP
Heures	
1421.5	d'exercices
159	de cours de cadres
104.5	d'état-major
896.5	d'exploitation
242.75	d'intervention

Effectif :

DPS : 26

DAP Cugy : 10

DAP Morrens : 11

Association intercommunale du Haut-Talent - SDIS

La nouvelle association, qui réunit les communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Morrens, Froideville et Bottens, est sur le point d'aboutir.

Au moment de la rédaction de ces lignes, un préavis concernant l'adoption des statuts de cette nouvelle association a été déposé sur le bureau du Conseil communal.

POLICE

(M. Roland Karlen)

Nouveau rattachement

Une information officielle du commandant de la Gendarmerie a été transmise par les deux chefs de poste (Le Mont-sur-Lausanne et Echallens) le 17 juin 2013 dans les bureaux communaux.

L'organisation de la Gendarmerie territoriale repose désormais sur celle des districts.

Dès le 1^{er} juillet 2013, la Commune de Cugy est rattachée au poste de Gendarmerie d'Echallens (jusqu'à maintenant au poste du Mont-sur-Lausanne), ce qui a pour conséquence que cette réorganisation - mis à part le 117 (urgences) - nous relie désormais sur le centre d'Yverdon et non plus celui de la Blécherette

Interventions

Interventions de la Gendarmerie sur le territoire de la Commune de Cugy				
	2013	2012	2011	2010
Demandes d'assistance	32	38	31	26
Domage à la propriété*	13	23	12	17
Individus suspects	12	18	21	10
Services préventifs **	34	32	15	14
Tapage / nuisances	13	12	6	7
Véhicules suspects	6	9	4	3
Vols par effractions	15	21	30	8

*Vraisemblablement grâce aux pat rouilles, nous constatons une nette diminution des dommages à la propriété (vandalisme) ainsi que des vols par effractions pour l'année 2013.

**Les services préventifs sont la mise en place d'actions de prévention et de contrôle d'identités des jeunes qui se réunissent aux abords du centre commercial.

Malgré cela, nous avons constaté que des déprédations n'ont pas épargné les collèges : vitres rayées et cassées à la salle de sport de la Combe, portes forcées aux classes du pavillon modulaire de la Chavanne, feu sur le terrain de football de la Combe.

Contraventions et ordonnances pénales

8 ordonnances pénales ont été prononcées dans le cadre de parcage illicite.

29 ordonnances pénales ont été prononcées dans le cadre des sacs à ordures ménagères non conformes.

63 contraventions ont été établies dans le cadre de parcage illicite.

CONTRÔLE DES HABITANTS

La population de Cugy est en augmentation de quelque 5,5%. Elle s'élevait à 2716 habitants au 31 décembre 2012, contre 2577 à la même date de l'année précédente.

Evolution de la population

2013	2012	2011	2010	2009
2716	2577	2299	2283	2255

Structure de la population au 31 décembre 2013

Population	Hommes	Femmes	Total au 31.12.2013
Etrangers permis C	213	203	416
Etrangers permis B	114	112	226
Séjour < 1 an (permis L)	7	0	7
Admissions provisoires (permis F)	0	0	0
Requérants (permis N)	2	2	4
Carte de légitimation du DFAE	1	2	0
Autorisations diverses suspens	3	4	7
Total ressortissants étrangers	340	323	663
Population Suisse	995	1058	2053
Total population établie	1335	1381	2716
Population en résidence secondaire	14	20	34
Population résidente	1349	1401	2750

Frontaliers rattachés à une entreprise inscrite à Cugy	35	18	53
--	----	----	----

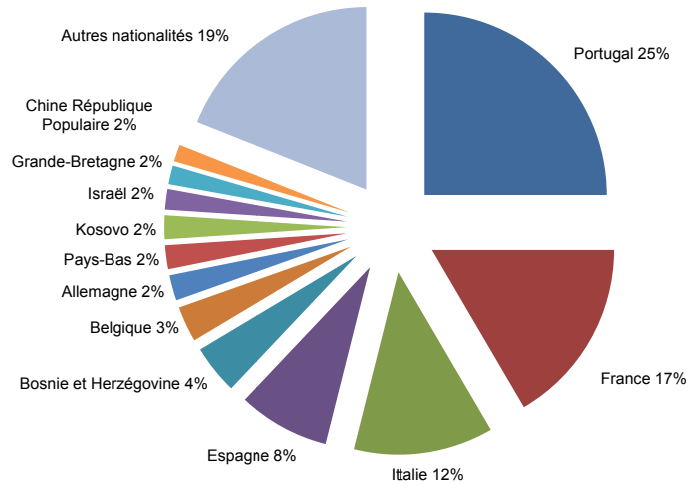
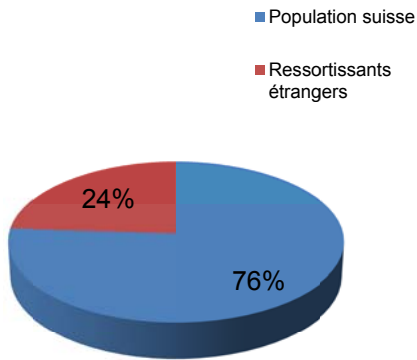
Mutations

Le Contrôle des habitants a enregistré en 2013 les mutations suivantes, en plus d'autres mutations diverses, non quantifiables, tels que changements d'adresses à l'intérieur de la Commune, actualisations des permis, changements de noms, etc.

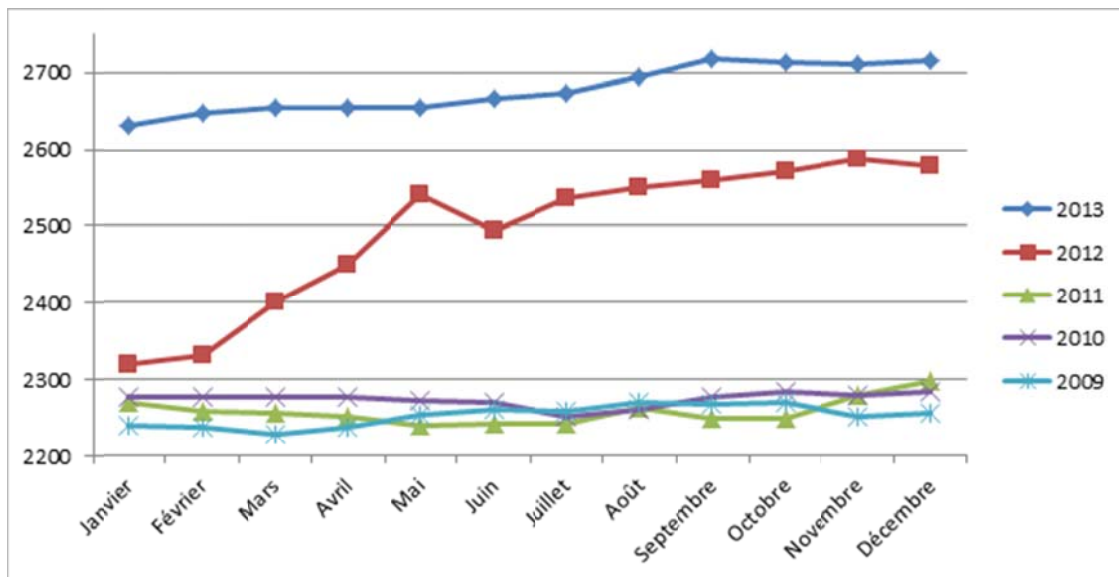
Mutations	2013			2012	2011	2010	2009
	Hommes	Femmes	Total				
Arrivées							
Mouvement international	34	24	58	50	53	52	50
Mouvement intercantonal	4	2	6	17	18	16	30
Mouvement intercommunal	120	100	220	349	163	141	136
Total arrivées	158	126	284	440	234	230	216
Naissances	16	7	23	24	20	21	23
Départs							
Mouvement international	20	8	28	20	35	38	43
Mouvement intercantonal	7	6	13	22	24	23	19
Mouvement intercommunal	85	68	153	113	150	137	129
Mouvement destination inconnue	2	2	4	1	2		
Total départs	114	84	198	172	211	198	191
Décès	10	2	12	16	13	8	15
Mariages	11	12	23	26	23	24	16
Divorces	6	4	10	11	9	10	10
Naturalisations	2	2	4	2	5	3	8

Ressortissants suisses et étrangers

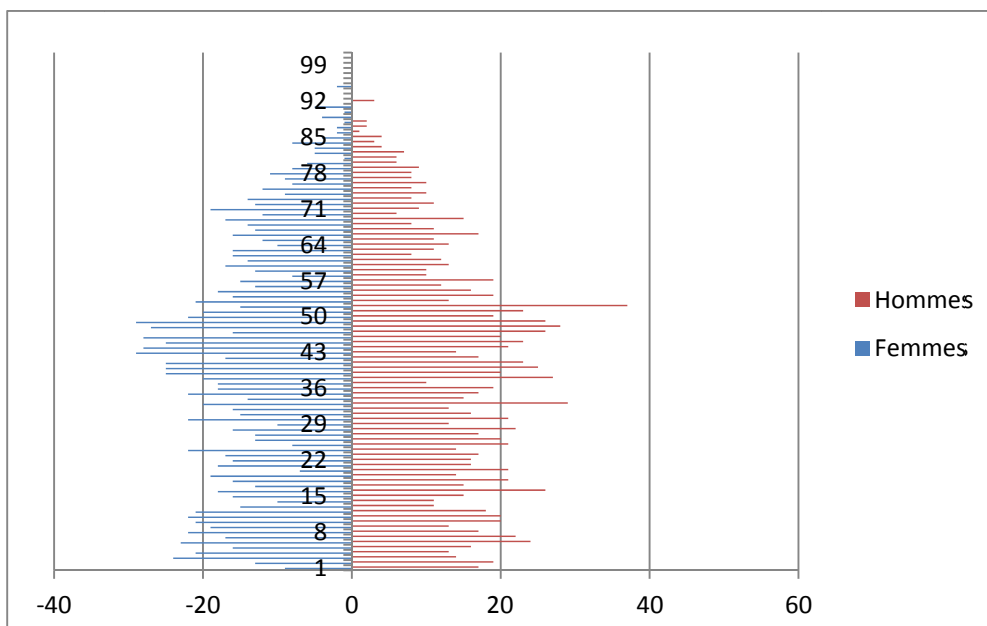
Nationalités des ressortissants étrangers



Evolution mensuelle du nombre d'habitants de 2009 à 2013



Pyramide des âges au 31 décembre 2013



Documents d'identité

Le Contrôle des habitants a procédé à l'établissement des demandes de cartes d'identité suivantes :

	2013	2012	2011
	Cartes d'identité	Cartes d'identité	Cartes d'identité
Janvier	10	0	6
Février	5	0	9
Mars	3	1	15
Avril	22	2	8
Mai	13	2	11
Juin	23	0	17
Juillet	9	0	17
Août	12	1	5
Septembre	4	1	7
Octobre	7	0	7
Novembre	4	2	7
Décembre	5	3	2
Total	117	12	111

Rappel des tarifs

	Carte d'identité demandée auprès de la Commune
Adultes (18 ans révolus)	Fr. 65.-
Mineurs	Fr. 30.-

NATURALISATIONS

Suite à la d émission du titulaire, la M unicipalité a assermenté une nouvelle personne qui est charg ée d'établir les rapports d'enquêtes relatifs aux demandes de naturalisation.

En 2013, neuf demandes de naturalisation ont été acceptées et ont conduit à l'octroi de la bourgeoisie de Cugy ; elles ont été transmises au service cantonal de la population pour la suite de la procédure.

Trois demandes de naturalisation ont été refusées :

- 2 personnes n'ont pas déposé de recours,
- 1 demande, concernant une famille de cinq personnes, est encore pendante avec la possibilité de déposer une nouvelle demande jusqu'au 25 novembre 2014.

Au 31 décembre 2013, une demande était en cours de traitement.

POLICE DU COMMERCE

Vingt autorisations ont été délivrées par le Bureau des manifestations de la Police cantonale, par le biais du portail cantonal des manifestations, appelé POCAMA.

SERVICES INDUSTRIELS

M. Christian Durussel

SERVICE DES EAUX

Réseau

Dans le cadre des travaux de mise en séparatif du chemin de la Cavenettaz, la Municipalité a sollicité les entreprises mandatées pour remplacer la conduite d'eau en fonte du chemin de la Cavenettaz 21 à 31. Celle-ci ayant dû être réparée à de nombreuses reprises pour cause de fuites.

Compteurs

Notre collaborateur responsable du service des eaux a poursuivi l'échange des compteurs selon le planning prévu. Rappelons qu'il est prévu que les compteurs soient changés tous les dix ans.

Contrôle des bornes hydrantes

La Commune a fait procéder à la mise en conformité des bornes hydrantes identifiées défectueuses. Une fiche signalétique de chaque borne hydrante est tenue à jour sur le site de notre fournisseur; elle nous permet de connaître ses caractéristiques, son état ainsi que les travaux d'entretien effectués et à réaliser.

Fourniture d'eau par EauService Lausanne

Cette année encore l'eau fournie par la ville de Lausanne atteint 78% de la consommation totale de la Commune. Un nouveau système de facturation a été mis en place par EauService. Celui-ci tient compte non seulement de la quantité d'eau fournie mais aussi de l'altitude et de la position du réseau qui nous alimente; ceci pour différencier et répartir équitablement les coûts de pompage et de transport de l'eau.

Plan directeur de distribution des eaux – PDDE

Le PDDE est en phase finale de réalisation; il manque encore l'intégration de l'étude du concept régional d'approvisionnement en eau réalisé par le bureau RIBI. Dans le même cadre, une réflexion doit être menée sur l'utilisation des sources de Cery, lesquelles sont captées sur le territoire de notre commune.

Fuites

Plusieurs fuites ont été constatées et réparées dans différents quartiers du village. La plupart sont la conséquence de conduites en fonte percées par la corrosion et, pour un cas, par une borne hydrante défectueuse.

Production d'eau

Relevé de la production de nos sources, ainsi que de l'eau achetée à Lausanne, durant l'année 2013 :

Période	Production sources m3	Achetée à Lausanne m3
Janvier à mars	17'559	34'823
Avril à septembre	20'437	82'100
Octobre à décembre	6'933	46'500
Total 2013	44'929	163'423

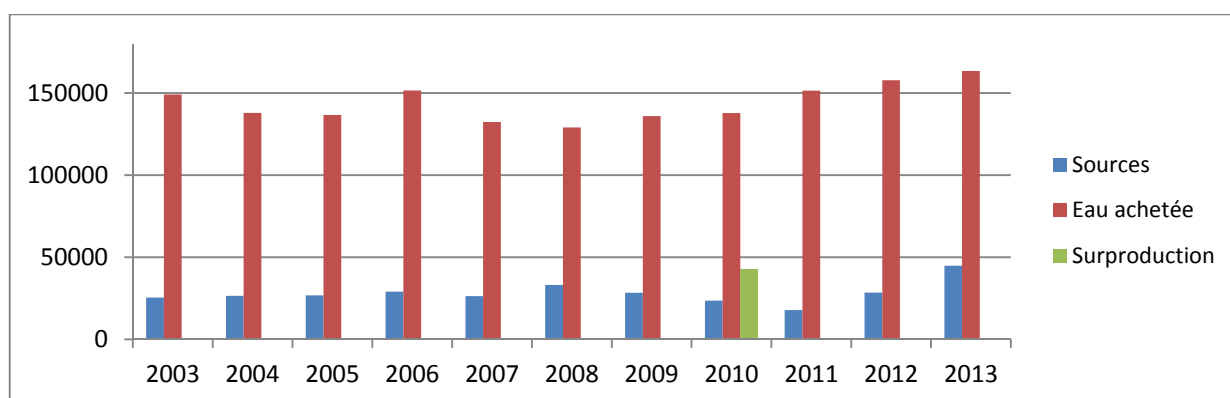
Production des sources au cours des années précédentes :

Période	Production sources m3
2013	44'909
2012	28'505
2011	17'875
2010	23'637
2009	28'389

L'année écoulée, très pluvieuse, a permis à notre réservoir de fournir près de 45'000 m3 d'eau, quantité jamais atteinte ces dernières années. Comme indiqué lors du dernier rapport de gestion, notre réseau de captage est très dépendant de la quantité des précipitations.

Consommation annuelle

Année	Nbre habitants	Sources m3	Eau achetée m3	Total eau m3	Moyenne m3/hab	Locaux Commune	Eau non facturée	%	Eau facturée	Moyenne m3/hab
2003	2138	25'466	143'380	168'846	79.0	2'321	27'857	16.5	138'668	64.86
2004	2140	26'518	138'920	165'438	77.3	2'412	33'045	19.9	129'981	60.74
2005	2133	26'887	136'640	163'527	76.7	2'241	28'928	17.7	132'358	62.05
2006	2116	29'044	151'590	180'634	85.4	2'210	43'545	24.1	134'879	63.74
2007	2161	42'519	132'360	174'879	80.9	2'380	45'508	26.0	126'991	58.76
		26'324		158'684	73.4		29'313	18.4		
2008	2216	33'165	129'000	162'165	73.2	1'936	32'460	20.0	127'769	57.66
2009	2255	28'389	135'932	164'321	72.9	2'327	24'833	15.1	137'161	60.83
2010	2283	23'637	137'800	161'437	70.7	2'525	24'679	15.3	134'233	58.80
2011	2299	17'875	151'474	169'349	73.66	8'021	28'364	16.7	132'964	57.83
2012	2577	28'505	157'803	186'308	72.30	12'481	26'045	13.98	147'782	57.35
2013	2716	44'909	163'423	208'332	76.71	12'368	35'181	16.89	160'783	59.19



SIL Lausanne

La planification des travaux de réfection et d'entretien des routes de la Commune, ainsi que les projets plus importants ont été transmis au service technique de la Ville de Lausanne, lequel nous fournit le télé-réseau et le gaz. Cet échange a pour but de coordonner les travaux.

ROUTES

M. Christian Durussel

Route cantonale 501b : 2^e phase – tronçon entre le giratoire et le centre commercial (préavis no 40-2009)

La Municipalité a fait le choix d'effectuer en priorité les travaux de mise en séparatif du chemin de La Cavenettaz. Pour des raisons de circulation il n'était pas envisageable de mener de front ces deux chantiers. Si tout se passe comme prévu, celui-ci devrait débuter dans le courant 2014.

Route cantonale 501 : inspection du talus en bordure de la Mèbre

Pour mémoire, en 2008 le talus en aval de la RC 501 a été stabilisé sur une trentaine de mètres avec la mise en place de tirants précontraints, ancrés dans la roche saine.

Au sens de la norme SIA 469, le comportement de cet ouvrage doit faire l'objet d'une surveillance périodique. Une inspection annuelle est nécessaire. Elle se limite à des contrôles visuels, assortis d'une mesure inclinométrique.

Tous les cinq ans, un contrôle plus complet est recommandé comprenant une mesure géométrique, une mesure inclinométrique et le contrôle des ancrages. L'inspection de l'automne dernier n'a pas mis en évidence de déformations ou de désordres apparents au niveau de la chaussée. Un contrôle systématique des ancrages a été fait; il a été constaté une légère diminution de la force résiduelle sur certains tirants par rapport à la force de blocage appliquée en 2008. Cela reste dans la fourchette prescrite par les normes. Les résultats complets sont consignés dans le rapport remis à la Commune.

Espace public et aménagement du carrefour rue du Village – chemin de la Cavenettaz (préavis n° 57-2010)

L'inauguration de la place a eu lieu le 26 avril, en préambule à l'inauguration de la Maison de Commune. La partie officielle, en raison de conditions météorologiques peu favorables, a eu lieu à la Maison villageoise. Le Bureau Plarel a présenté le concept urbanistique de la place et de la rue du Village.

Après quelques mois d'utilisation, nous avons constaté que la variante choisie pour la construction des places de parc en zone verte ne donnait pas satisfaction. La structure n'est pas assez dure, ce qui provoque des marques plus ou moins profondes à chaque passage de véhicule lorsque le terrain est mouillé. Il est prévu de remplacer ce revêtement dans le courant 2014.

Carrefour route de Montheron, route de Bottens.

La Municipalité a donné un mandat d'étude à un bureau d'ingénieur spécialisé, afin d'analyser la situation et de chercher des solutions qui permettront d'améliorer la fluidité du trafic dans ce carrefour.

Chemin de la Cavenettaz – Mise en séparatif (préavis n° 61-2011)

Les travaux prévus dans le préavis sont la construction de nouveaux collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour permettre la mise en séparatif du réseau communal, le remplacement de la conduite d'eau potable, l'extension de l'éclairage public et à la réfection complète de la chaussée.

Une séance d'information aux riverains a été organisée le 12 février 2013 afin d'expliquer le déroulement général des travaux. Près de quarante personnes étaient présentes dans les salles du Talent et de la Mèbre, espace un peu exigu pour l'occasion.

Un rappel concernant l'obligation de se raccorder en séparatif a été adressé à chaque propriétaire concerné.

La Municipalité a approché les services susceptibles d'améliorer leurs infrastructures. Le service du gaz et le télé-réseau n'ont pas été intéressés à développer leur réseau dans cette zone. Les sociétés Swisscom et Romande Energie ont profité de l'occasion pour poser des tubes sur toute la longueur de la fouille, et transformer les chambres souterraines en chambres d'accès avec couvercle.

La mise à l'enquête du projet s'est terminée le 15 mars 2013, aucune opposition ne nous est parvenue. Seules quelques observations ont été formulées.

Plusieurs entreprises de la région ont soumissionné à l'appel d'offre publique concernant les travaux de génie civil. Le marché a été remporté par l'entreprise Madlinger & Chenevard de Moudon. Le chantier a débuté le 3 juin. A ce jour, les travaux de génie civil prévus sur le chemin de la Cavenettaz sont pratiquement terminés; il reste la pose du tapis définitif prévu au printemps 2014.

Le chantier s'est en général bien déroulé à la satisfaction des riverains malgré les perturbations inévitables occasionnées par ce genre de travaux.

Concernant les luminaires, la Municipalité a choisi d'équiper la rue avec un éclairage à leds; ceux-ci seront posés en début d'année 2014. De manière à diminuer la consommation électrique, un abaissement de l'intensité lumineuse sera programmé.

La reprise des travaux est prévue si les conditions le permettent au début mars 2014.

Contrôle de vitesse effectué par le radar communal

Les contrôles de vitesse effectués avec le radar communal n'ont pu avoir lieu selon le planning établi. En effet nous avons dû résoudre des problèmes de compatibilité entre le système radar et le PC à disposition pour relever les mesures. Une nouvelle planification sera établie pour 2014.

Quelques contrôles ont toutefois eu lieu sur les chemins suivants:

- Chemin des Esserts : 02 et 10.10.2013
- Chemin du Four : 18.10.2013
- Route des Biolettes : 15.11.2013

Radar TCS

Emplacement	12 au 18 février 2013		
	Chemin de la Chavanne	Route de Montheron	Route de Morrens
Direction	Ecole	Route cantonale	Route cantonale
Limitation	30 km/h	50 km/h	50 km/h
Total des mesures	1'751	5'461	2'967
A la limite	1'304	3'968	2'265
+ 1 à + 5 km/h	307	905	466
+ 6 à + 10 km/h	112	380	166
+ 11 à + 15 km/h	17	149	55
+ 16 à + 20 km/h	6	40	7
+ 21 et plus	5	19	8
Vitesse moyenne	27 km/h	45 km/h	46 km/h
Vitesse V85.	33 km/h	54 km/h	52 km/h
Vitesse V50	27 km/h	47 km/h	47 km/h

Emplacement	30 avril au 6 mai 2013		
	Route de Lausanne	Route de Bottens	Route de Montheron
Direction	Entrée du village	Entrée du village	Entrée localité
Limitation	50 km/h	50 km/h	50 km/h
Total des mesures	27'294	15'046	5'821
A la limite	20'285	7'741	4'606
+ 1 à + 5 km/h	4'931	2'416	420
+ 6 à + 10 km/h	1'496	2'080	171
+ 11 à + 15 km/h	428	1'510	55
+ 16 à + 20 km/h	100	800	22
+ 21 et plus	54	499	7
Vitesse moyenne	47 km/h	50 km/h	38 km/h
Vitesse V85.	53 km/h	62 km/h	50 km/h
Vitesse V50	47 km/h	50 km/h	41 km/h

6 au 12 août 2013			
Emplacement	Route des Biolettes	Rue du Village	Chemin du Château
Direction	Entrée du village	Maison villageoise	Sortie
Limitation	50 km/h	30 km/h	30 km/h
Total des mesures	8'462	1'675	565
A la limite	7'412	1'462	431
+ 1 à + 5 km/h	628	167	86
+ 6 à + 10 km/h	270	26	33
+ 11 à + 15 km/h	97	9	9
+ 16 à + 20 km/h	30	9	5
+ 21 et plus	25	2	1
Vitesse moyenne	40 km/h	23 km/h	24 km/h
Vitesse V85.	49 km/h	30 km/h	25 km/h
Vitesse V50	42 km/h	24 km/h	25 km/h

Commentaires sur les résultats

Lors des trois campagnes de mesure, 69'042 véhicules ont été mesurés dans les neuf zones concernées. Hormis la route de Bottens où elle se situait au-dessus, la valeur statistique V85 ne dépassait pas la vitesse maximale tolérée (limitation légale plus une tolérance de 5km/h). A noter que le contrôle dans cette zone a été effectué le week-end.

La valeur statistique V50 était également conforme à la limitation légale.

Il y a eu 83 dépassements de vitesse important (30 km/h et plus), dont un sur la route de Morrens, mesuré à 98 km/h. Ces dépassements sont enregistrés pour 82 des mesures sur les tronçons limité à 50 km/h. Seul un dépassement de 30 km/h a été enregistré au chemin de la Chavannes l'après-midi.

Le TCS considère ces résultats comme tolérables, bien que certainement influencés par la présence de l'info radar. Cela signifie que du point de vue statistique, il n'y a pas d'indice alarmant en matière de sécurité.

Pour mémoire

V85 = Vitesse moyenne qui n'est pas dépassée par 85% des véhicules mesurés.

V50 = Vitesse moyenne qui n'est pas dépassée par 50% des véhicules mesurés.

Radar Gendarmerie

La Gendarmerie a effectué 16 contrôles sur les routes principales en traversée de notre Commune. 11'205 véhicules ont été contrôlés, 371 ont été dénoncés. Cela représente 3,31% des conducteurs en infraction. Les contrôles ont été effectués la journée entre 5h50 et 20h00.

Nous pouvons constater un taux d'infractions beaucoup plus élevé sur la route de Montheron que sur les autres axes.

Lieu	Contrôle	Nombre / Contrôlés	Nombre / En infractions	%
Route de Lausanne	8	7'112	82	1,15%
Route de Montheron	6	2'432	257	10,57%
Route de Morrens	1	224	2	0,89%
Route de Bottens	1	1'437	30	2,09%
Total	16	11205	371	3,31%

ENTRETIEN DES ROUTES

Planification générale de l'entretien des routes communales

La réfection du tapis du chemin des Esserts, du chemin des Petits-Esserts à la route de Montheron, a eu lieu en fin d'année.

La route des Biolettes, dont la rénovation était prévue en 2013, a nécessité un préavis. La fondation de la route, inexistante, a été maintenant construite, permettant une bonne assise.

Une canalisation et des grilles permettant la récupération des eaux de surfaces ont été réalisées. Reste la pose du tapis définitif, ainsi que le marquage et la mise en place d'un dispositif permettant de ralentir les véhicules.

Un état général des chemins et des routes a été réalisé par notre technicien communal en collaboration avec notre mandataire. Ceci a permis de mettre à jour le planning d'entretien de nos chaussées et de prévoir les coûts annuels à budgéter.

Réfection des chaussées

L'ensemble du réseau routier a souffert de l'hiver 2012-2013 froid et enneigé. Après de nombreuses précipitations, le gel a fait son apparition, ce qui a eu pour effet de faire éclater le revêtement des routes. Nos employés de voirie ont paré au plus pressé en bouchant tant bien que mal les nombreux trous apparus sur nos chaussées et plus particulièrement à la route des Biolettes.

Une campagne de réfection des fissures a eu lieu à la route de Bottens et au chemin des Esserts dans le courant de l'été.

Remplacement et mise à niveau de couvercles de chambres

Comme chaque année, une dizaine de couvercles de chambre ont été remplacés et mis à niveau sur les chemins communaux.

Marquage routiers

Suite à un état des lieux effectué par le service technique et le Municipal en charge des travaux, un bilan de réfection du marquage routier a été mis en place courant 2013. Une première intervention a été effectuée dans l'année et sera poursuivie d'année en année, en parallèle avec les réfections des routes, afin d'assurer une lisibilité optimale du réseau routier et de garantir une sécurité optimale.

Mise aux normes de la signalisation routière

Une campagne de mise aux normes de la signalétique routière (remplacement des anciens panneaux par de la signalisation réfléchissante) a débuté en 2012; celle-ci a été complétée et terminée courant 2013. L'évacuation des anciens panneaux, l'adaptation ainsi que la mise en place de cette signalisation ont été assurées par le bureau technique et les collaborateurs du service de la voirie.

Heures de déneigement

Le froid et les nombreuses chutes de neige du début d'année ont obligé l'équipe de voirie, au complet, à de fréquentes interventions. Ces travaux de salage et/ou de déneigement ont été effectués et garantis pour la plus grande majorité de nuit et le week-end, tout en maintenant les prestations courantes du service de voirie. Ces périodes sont souvent génératrices de cumul d'heures supplémentaires importantes difficilement planifiables.

En fin d'année, nous constatons une importante diminution des heures consacrées au salage et au déneigement.

En résumé, les travaux de déneigement représentent, en tenant compte de la majoration des heures de nuit, du samedi et du dimanche, une charge de travail de 74 journées de travail effectif pour les employés communaux.

Comme les années précédentes, la Municipalité a reconduit le contrat de déneigement avec une entreprise privée.

2013	Heures effectives	Heures majorées (*)	Total heures effectives y c. majoration
janvier à avril	265.00	225.00	490.00
octobre à décembre	51.00	90.00	141.00
Total	316.00	315.00	631.00
Entreprise privée			
janvier à avril	71.50		
octobre à décembre	13.00		
Total	84.50		

(*) Rappelons que la majoration statutaire est de 50 % lorsque les heures de travail sont accomplies le soir, entre 22h et 6h et les samedis et de 100% lorsqu'elles sont effectuées les dimanches et les jours fériés.

Véhicules

Le nouveau véhicule de Commune, Toyota Nissan NP300 Single CAB 4x4, équipé d'un pont basculant et d'une saleuse a été livré au mois de mai à la voirie. Le fournisseur a donné les explications utiles sur le fonctionnement du véhicule et de ses accessoires.

Le véhicule Reform T9 a connu plusieurs problèmes au courant de l'année. Plus particulièrement le système de commande hydraulique, lequel a présenté des fuites qui ont occasionné une réparation onéreuse.

Parc des véhicules

Véhicule	Etat des compteurs 2013	Attribution spécifique
Reform Muli T9	2615 heures	Service des eaux
Ladog	4074 heures	Espaces verts
John Deere 955	2311 heures	Voirie, trottoirs, gazon
John Deere 455	841,3 heures	Tondeuse Collège de la Chavanne
Nissan NP300	5638 km	Voirie en général

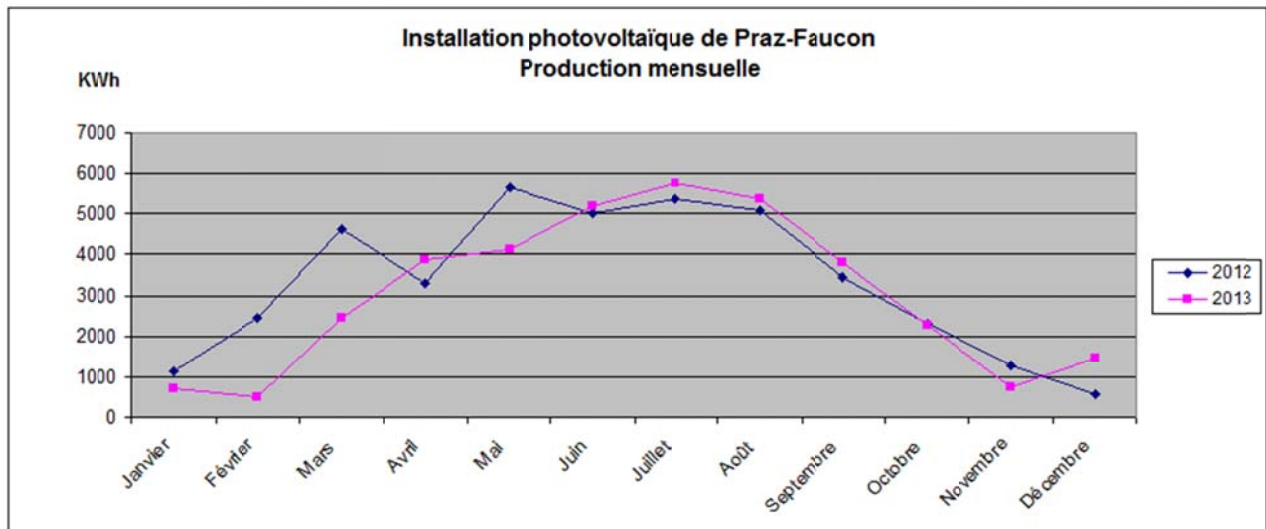
VOIRIE

Praz-Faucon – Installation de panneaux photovoltaïques

Depuis sa mise en service, le 13 juillet 2011, jusqu'au 30 novembre 2013, la production d'électricité de notre installation est de 93'789 kWh.

La production de l'année est d'environ 36'000 kWh, soit inférieure d'environ 10% par rapport à l'année précédente.

Les nombreuses journées maussades des mois de février, mars et mai n'ont pas permis de produire une grande quantité d'énergie, comme le montre le graphique ci-dessous.



ECLAIRAGE

Entretien de l'éclairage public

La Municipalité a signé un contrat avec Romande Energie afin d'établir un plan directeur de notre réseau d'éclairage public.

Cela nous permettra d'identifier les luminaires à remplacer, de planifier les travaux de maintenance préventive, d'analyser les économies d'énergie potentielles à réaliser. Le document final sera terminé dans le courant 2014.

De nombreuses pannes ont plongé la rue du Village dans le noir. Le réseau d'alimentation électrique aérien des luminaires en est la cause.

EPURATION

(M. Christian Durussel)

STEP de Praz-Faucon

La STEP de Praz Faucon traitait, à la fin 2013, 1673 équivalents habitants. Son fonctionnement en cas de forte pluie est difficile à contrôler. Une étude est en cours pour améliorer la situation.

Les soufflantes ont nécessité une réparation d'urgence, elles fonctionnaient à notre satisfaction depuis une vingtaine d'années. Pour mémoire, elles ont été posées lors de la rénovation en 1994.

De ce fait la Municipalité a modifié son planning de modernisation en donnant la priorité au remplacement des soufflantes, à l'amélioration de l'oxygénation des bassins par la pose d'une sonde à oxygène dans le bassin sud ainsi qu'au remplacement des automates de commandes et de régulation.

Les câbles reliant les différents bâtiments, rongés et en mauvais état, sont remplacés. Ces travaux permettent une meilleure régulation de l'oxygénation des bassins, une diminution de la consommation d'énergie.

Entretien du réseau

Selon le plan d'entretien du réseau d'évacuation des eaux claires et eaux usées, (EC/EU), une entreprise spécialisée a procédé au curage et au contrôle par caméra d'environ 3,2 km de canalisation. Le contrôle de tout le réseau des collecteurs d'eaux usées est terminé. Rappelons que ces travaux se déroulent sur une période cinq ans.

Préavis 12/2012 Nouveau collecteur d'eau claire au chemin d'Orgevoux

La nouvelle conduite d'eau claire au chemin d'Orgevoux est opérationnelle. Le chantier qui a débuté à mi-janvier a connu quelques difficultés lors des travaux d'excavation en raison de conditions météorologiques peu favorables.

La Municipalité a profité de ces travaux pour faire démolir l'ancienne station de relevage des eaux usées, laquelle n'était plus en service depuis 1994.

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région du bassin supérieur du Talent (AET)

Composition du Comité de direction en 2013

Président	M. Christian Durussel, Cugy / Administration générale - Finances
Secrétaire	M. Urs Lauper, Bretigny / Secrétaire - Boursier
Membre	M. Pierrick Viguet, Bretigny / Bâtiments
Membre	M. Jean-François Thuillard, Froideville / Exploitation
Membre	M. Sandro Parisotto, Froideville / Collecteur intercommunal
Membre	M. Gregor Maurer, Lausanne / Traitement des boues – Relation avec le SESA
Exploitant STEP	M. Eric Bron

Affaires traitées

Les discussions du Comité de direction ont porté sur l'exploitation de la STEP, sur quelques pannes et autres dysfonctionnements des équipements électromécaniques, sur l'aspect financier ainsi que sur les points particuliers suivants:

- Les résultats des analyses et des contrôles des rendements de la STEP effectués par le Service des eaux, sols et assainissement, sont tous conformes aux prescriptions de la législation en vigueur. Seule la mesure des nitrites lors des mois d'hiver dépasse la valeur de référence.
- L'entreprise Barbey a modifié le raccordement du *dégrilleur*, il sera alimenté par de l'eau industrielle au lieu d'eau potable.
- La pompe d'un des bassins de biologie a été remplacée.
- Le dispositif permettant de sortir les pompes des ponts roulants a été réparé et renforcé.
- Le câble tracteur d'un des deux ponts roulant a été changé ainsi que trois vannes du *dégrilleur*.
- Le PC permettant la gestion de la STEP a été changé. Il était devenu très lent et se bloquait de temps en temps.
- Depuis l'introduction de la taxe au sac, notre exploitant a remarqué une augmentation des déchets éliminés par le dégrilleur d'entrée de la STEP. La quantité de matériaux solides récupérés a passé de deux à trois containers par mois (voir aussi page 48).
- A ce jour, 419 tonnes de boue déshydratée, prêtes à être incinérées ont été traitées par notre machine à déshydrater les boues.
- Les comptes de l'exercice 2012 présentent un total des charges de Fr. 538'306.73, la participation des communes associées est de Fr. 454'114.70, soit environ 6,77% inférieure aux participations budgétées. Ils ont été approuvés par le Conseil intercommunal le 27 mars 2013.
- Le Comité directeur a procédé à une comparaison des frais de fonctionnement par équivalent habitant depuis 2006. Ils sont en diminution de près de 38%. Cela est dû principalement à la diminution des taux d'intérêts, à la diminution des frais d'exploitation de la STEP grâce aux améliorations apportées, en particulier la mise en service de notre installation de déshydratation des boues et à l'augmentation de la population raccordée.
- Le total des charges au budget 2014 est de Fr. 607'725.-. Le budget a été accepté à l'unanimité lors de la séance du Conseil intercommunal le 28 novembre 2013. Le projet d'augmenter la capacité de traitement de la STEP de 5200 à 7200 EH a été présenté et accepté par le Conseil intercommunal lors de cette séance. Les coûts de ces travaux ont été portés au budget 2014 en plus des frais d'entretien, ils sont estimés à un montant de Fr. 40'000.-. Les travaux sont prévus pour fin juillet 2014.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillers communaux, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil communal :

- vu le rapport de la Municipalité, relatif à la gestion et aux comptes de la Commune pour l'exercice 2013,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Cugy décide :

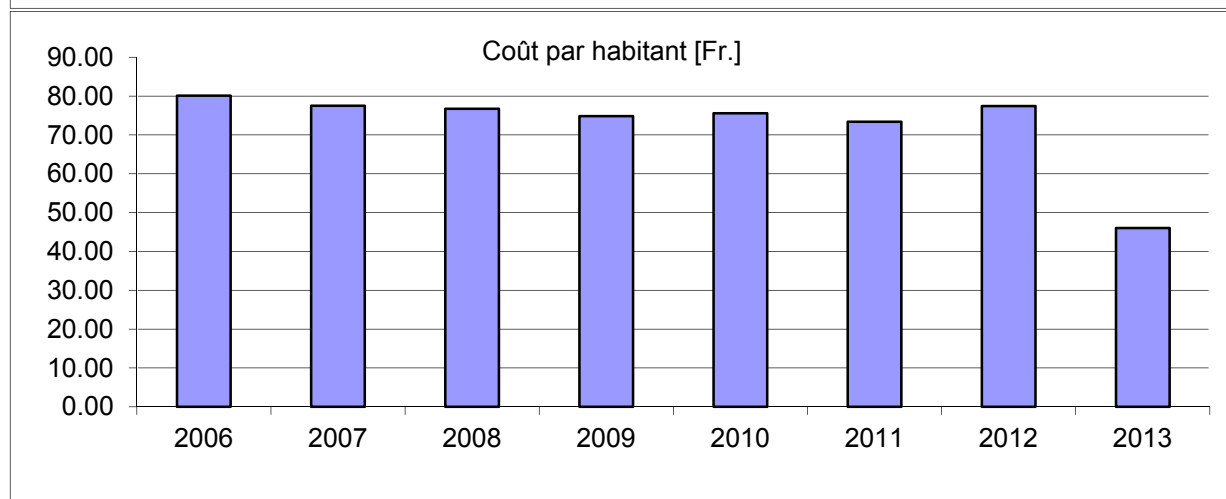
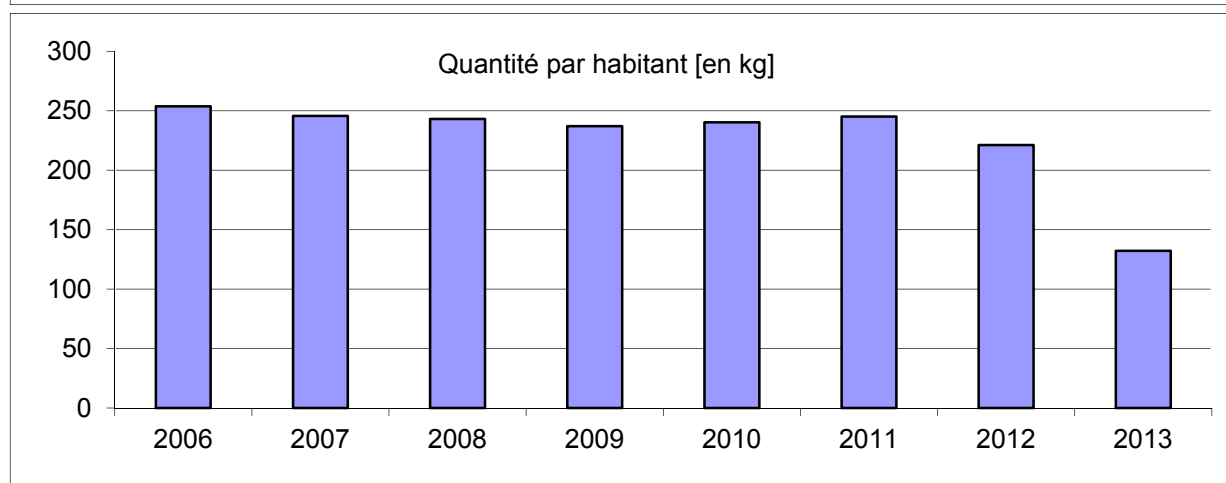
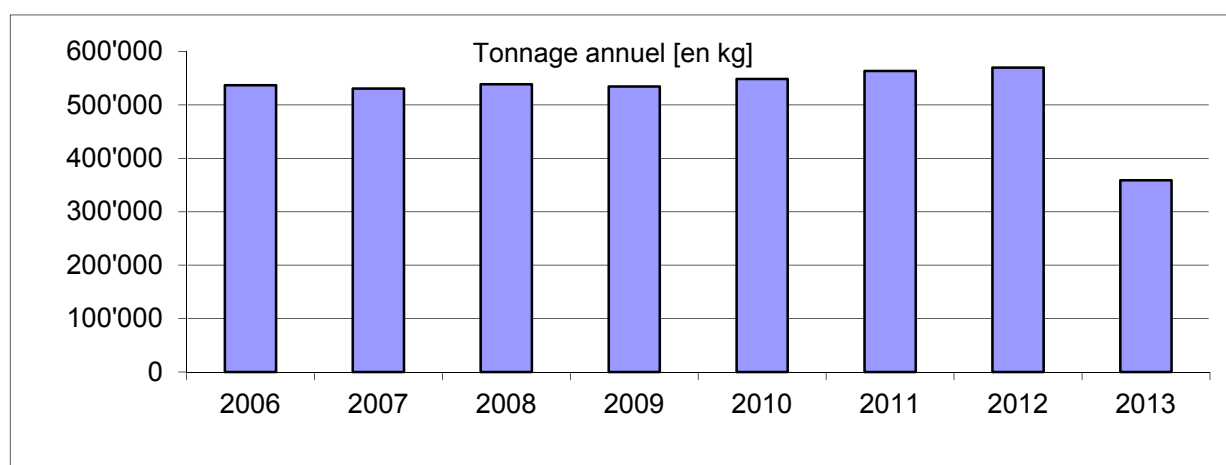
- d'accepter le rapport et les comptes de l'année 2013,
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion et des comptes pour l'année 2013,
- d'accepter les attributions proposées dans le cadre du bouclage des comptes.

Adopté en séance de Municipalité le 28 avril 2014.

LA MUNICIPALITÉ

TABLEAU RÉCAPITULATIF « ORDURES MÉNAGÈRES PORTE-À-PORTE »

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (en Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par tonne (Fr.)
2006	537'020	2116	254	169'492	80.10	315.62
2007	530'800	2161	246	167'532	77.53	315.62
2008	538'800	2216	243	170'065	76.74	315.64
2009	534'700	2255	237	168'750	74.83	315.60
2010	548'600	2283	240	172'558	75.58	314.54
2011	563'680	2299	245	168'750	73.40	299.37
2012	569'970	2577	221	199'584	77.45	350.17
2013	359'040	2716	132	125'034	46.04	348.25



Annexe

TABLEAU RÉCAPITULATIF « VERRE »

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (en Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par tonne (Fr.)
2006	78'690	2116	37	11'254	5.32	143.02
2007	72'620	2161	34	9'259	4.28	127.50
2008	61'780	2216	28	8'113	3.66	131.32
2009	66'780	2255	30	9'009	4.00	134.91
2010	69'540	2283	30	8'773	3.84	126.16
2011	62'752	2299	27	5'938	2.58	94.63
2012	82'400	2577	32	6'396	2.48	77.62
2013	96'890	2716	36	-935	-0.34	-9.65

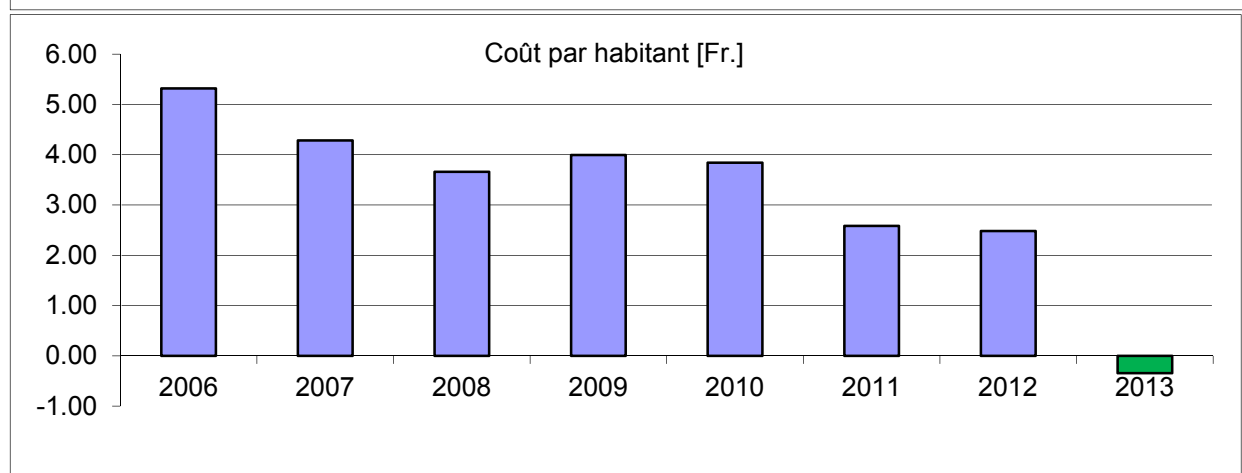
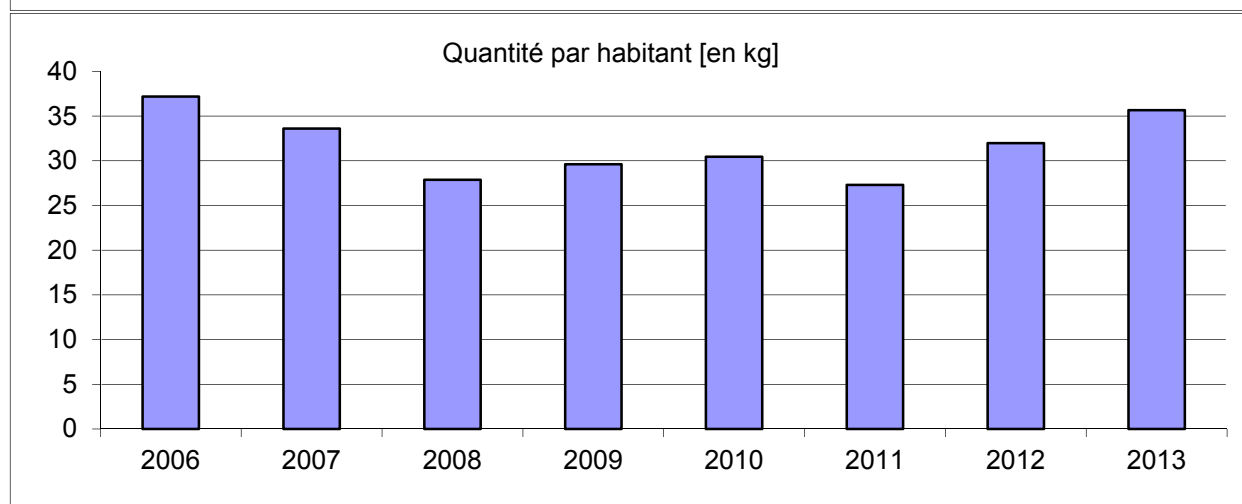
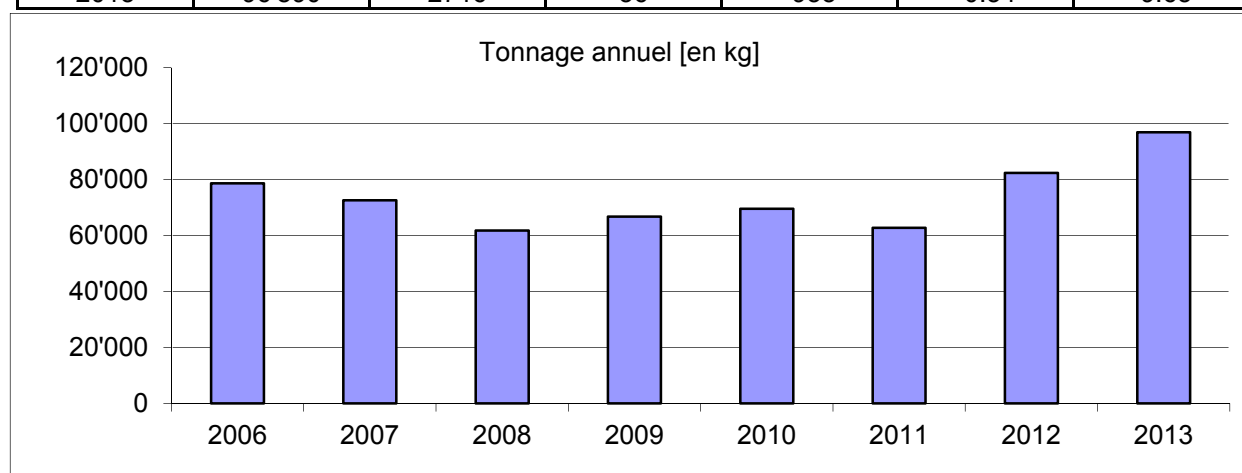
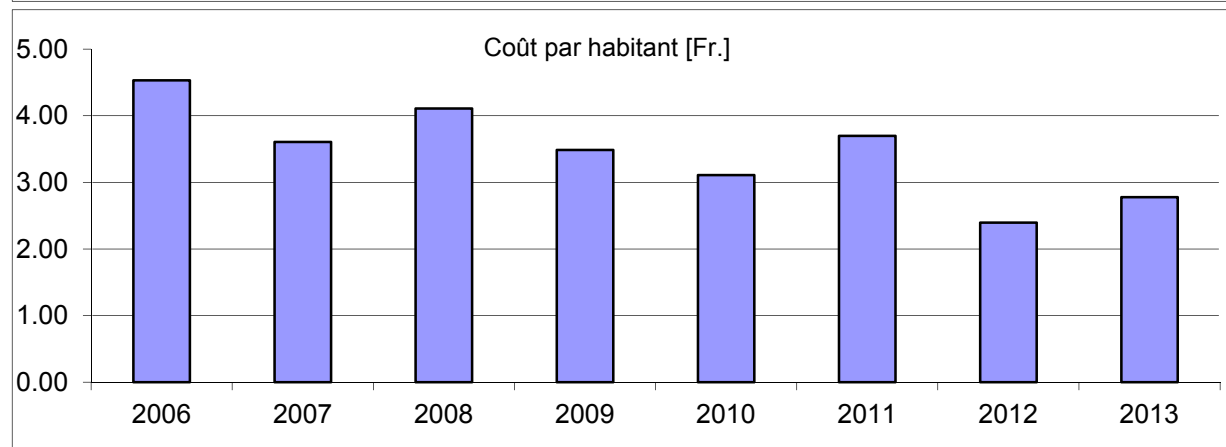
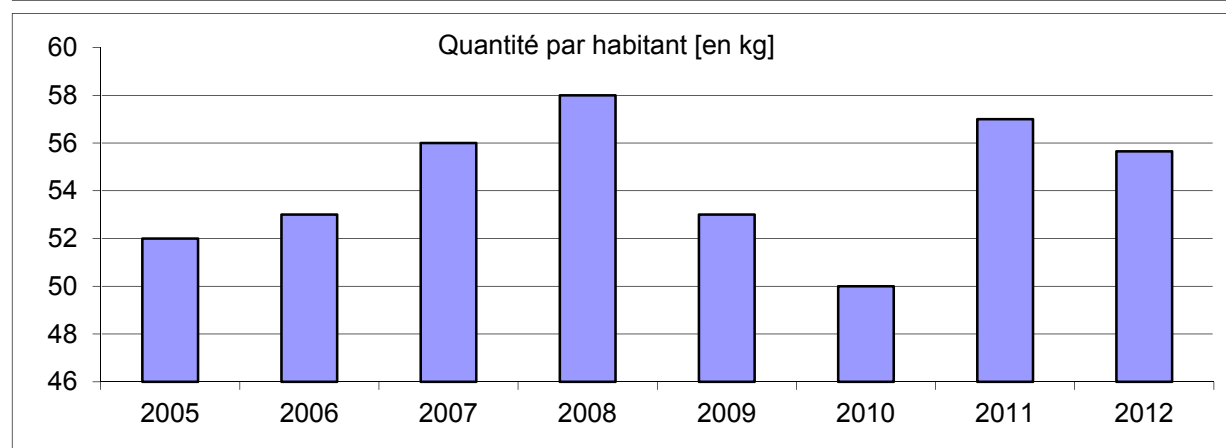
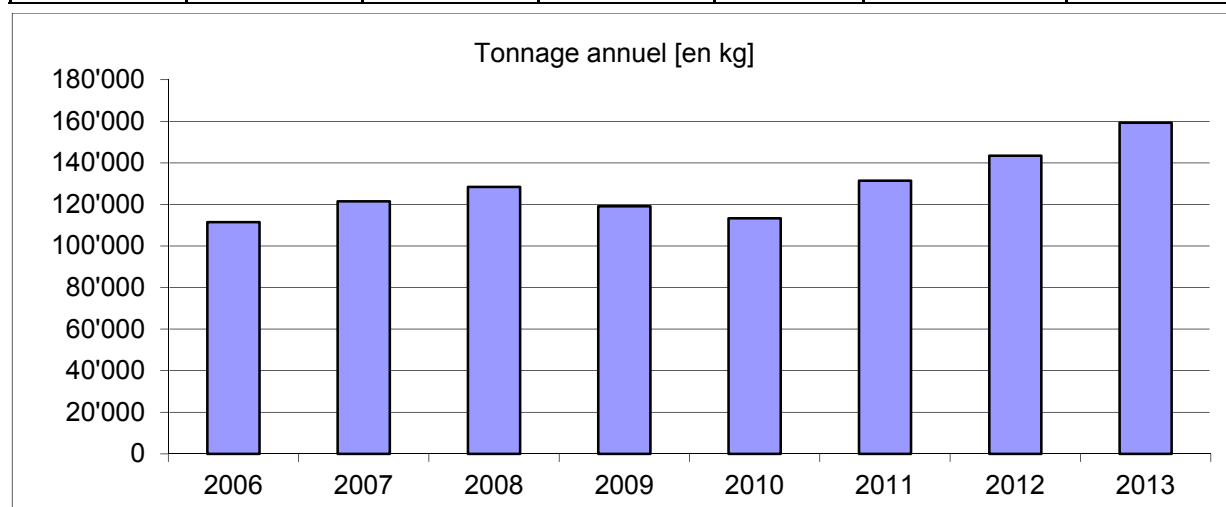


TABLEAU RÉCAPITULATIF « PAPIER »

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (en Frs.)	Coût par habitant (Frs.)	Coût par tonne (Frs.)
2006	111'490	2116	53	9'592	4.53	86.03
2007	121'470	2161	56	7'795	3.61	64.17
2008	128'440	2216	58	9'107	4.11	70.90
2009	119'080	2255	53	7'863	3.49	66.03
2010	113'340	2283	50	7'099	3.11	62.63
2011	131'410	2299	57	8'501	3.70	64.69
2012	143'420	2577	56	6'174	2.40	43.05
2013	159'270	2716	59	7'545	2.78	47.37



Annexe

TABLEAU RÉCAPITULATIF « DÉCHETS MÉNAGERS ENCOMBRANTS »

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (en Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par tonne (Fr.)
2006	96'140	2116	45	34'713	16.41	361.07
2007	94'260	2161	44	32'223	14.91	341.85
2008	107'440	2216	48	36'076	16.28	335.78
2009	98'800	2255	44	33'978	15.07	343.91
2010	97'740	2283	43	33'378	14.62	341.50
2011	109'980	2299	48	29'974	13.04	272.54
2012	143'240	2577	56	39'590	15.36	276.39
2013	147'450	2716	54	38'420	14.15	260.56

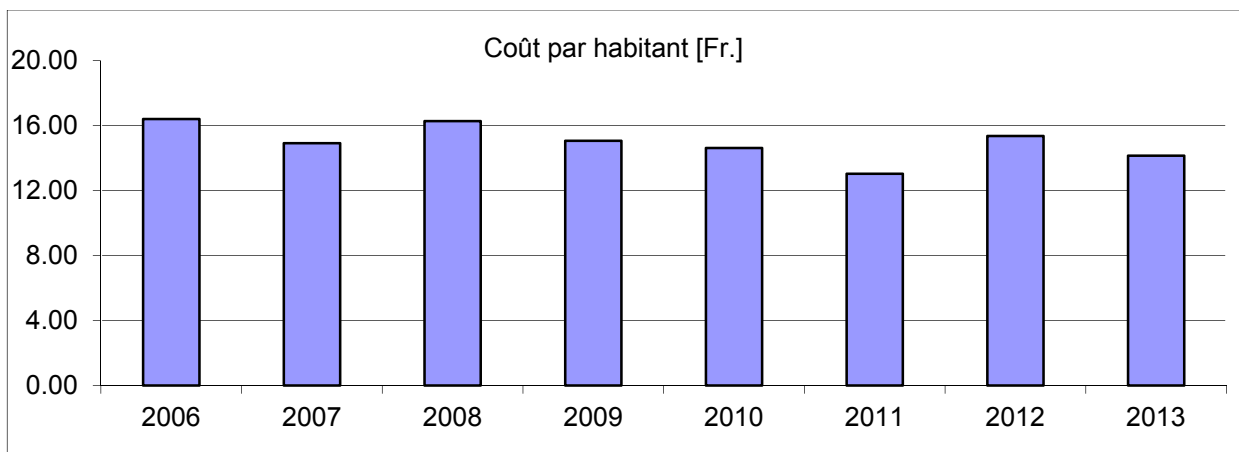
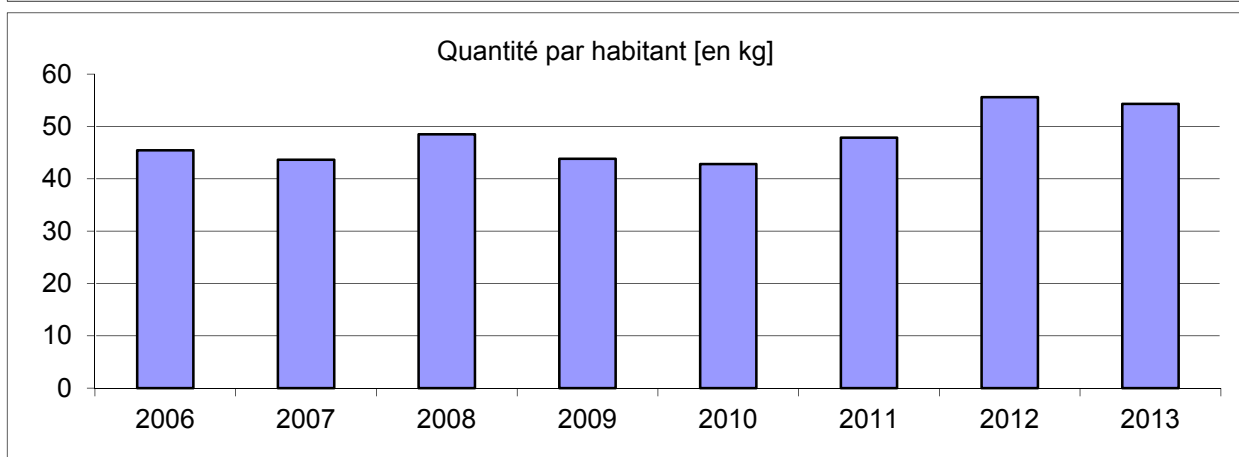
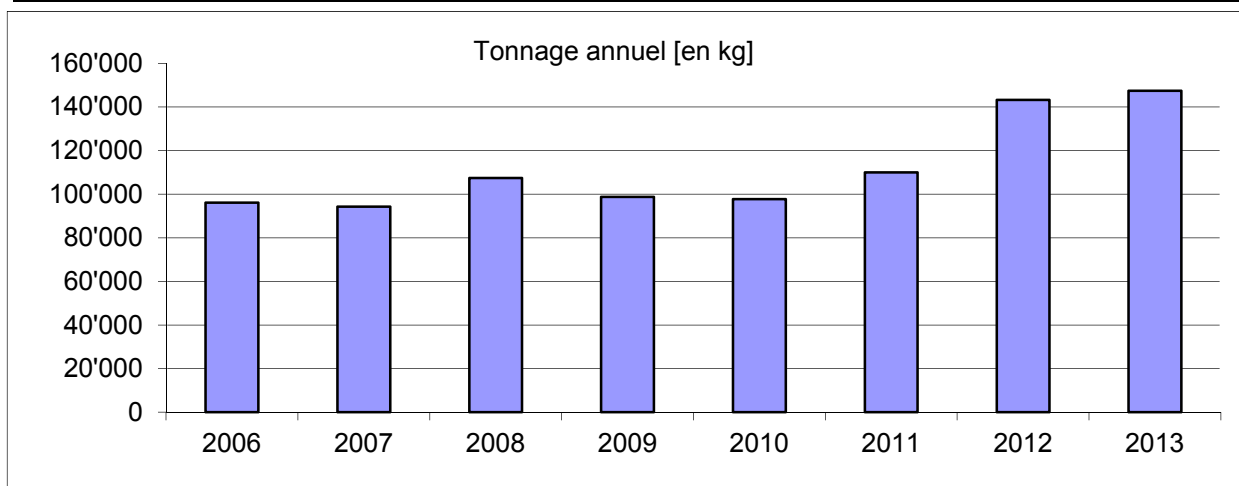
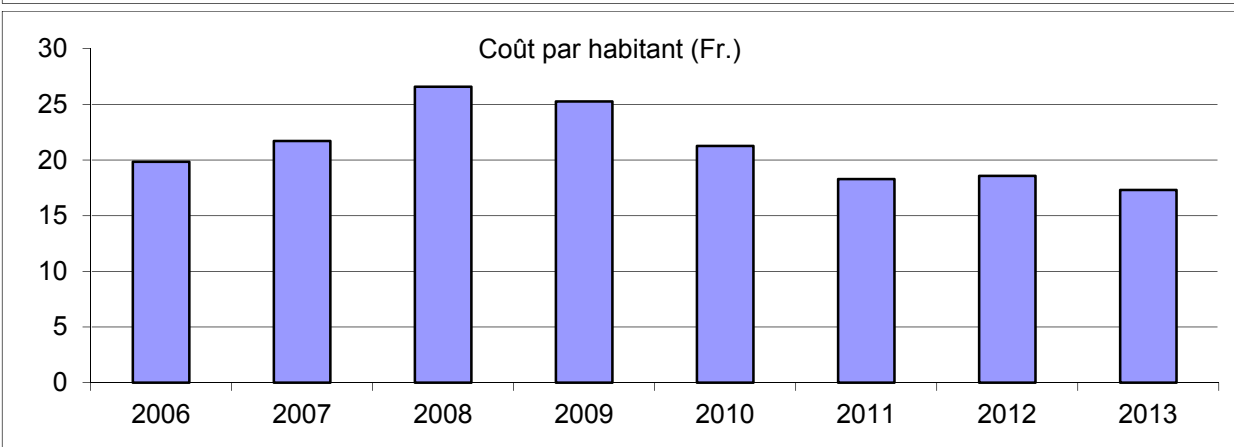
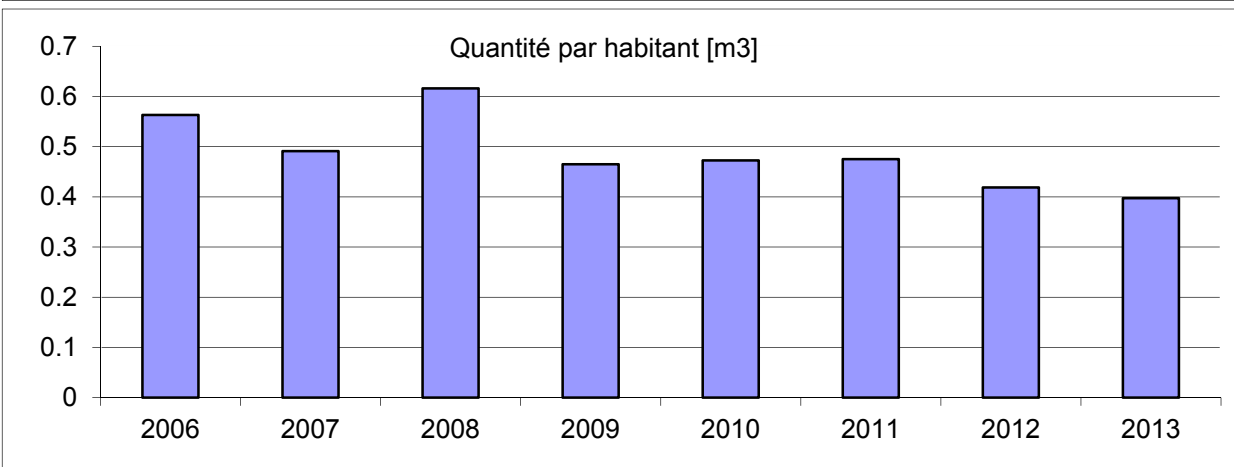
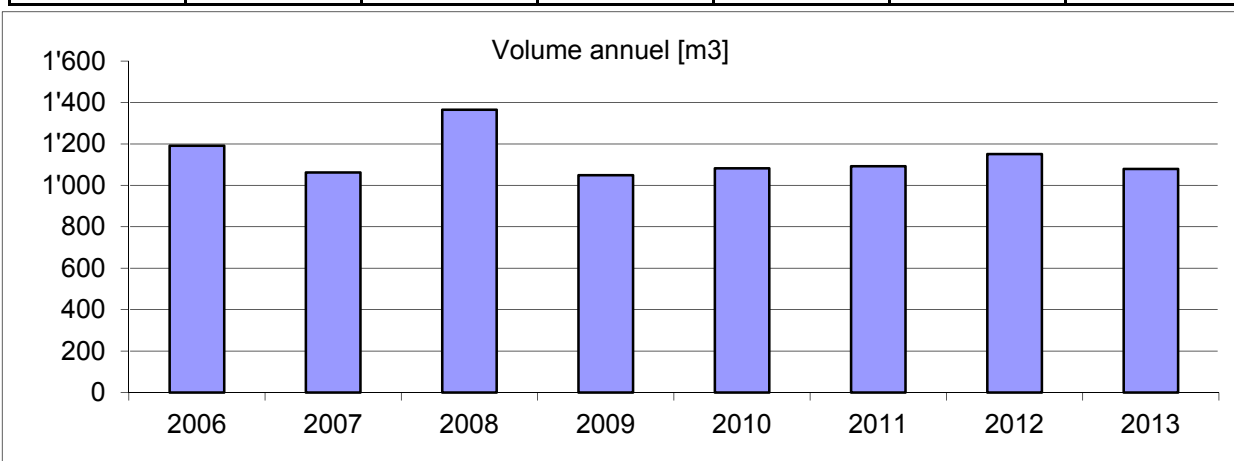
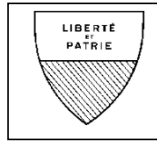


TABLEAU RÉCAPITULATIF « COMPOSTAGE ET BRANCHES »

Année	Total m ³	Population au 31.12	m ³ par hab	Coût total (en Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par m ³ (Fr.)
2006	1'191	2116	0.563	41'995	19.85	35.26
2007	1'062	2161	0.491	46'907	21.71	44.17
2008	1'365	2216	0.616	58'899	26.58	43.15
2009	1'049	2255	0.465	56'953	25.26	54.29
2010	1'082	2283	0.473	48'560	21.27	44.88
2011	1'092	2299	0.475	42'035	18.28	38.49
2012	1'151	2577	0.419	47'879	18.58	41.60
2013	1'079	2716	0.397	47'000	17.30	43.56





Département de l'Intérieur

Service des communes et des relations institutionnelles

**Autorité Cantonale de surveillance des finances communales
(ASFiCo)**

Commune.....CUGY VD.....

Association.....

Entente.....

Résumé des comptes

Année 2013

Cette formule doit parvenir au Département de l'Intérieur, par
l'intermédiaire du préfet du for, pour le 15 juillet de chaque année au plus tard.
Une formule vierge peut être téléchargée par Internet sur le site de l'ASFiCo

Tableau des charges et des revenus selon la classification administrative

Directions	Sections	Charges	Produits
1 Administration générale		2'362'912.57	918'994.35
	10 Autorités	224'917.60	6'032.60
	11 Administration	1'872'167.67	912'961.75
	12 Service de l'économat	17'741.45	
	13 Service du personnel et assurances		
	14 Service des intérêts généraux		
	15 Affaires culturelles et loisirs		
	16 Tourisme		
	17 Sports	15'054.95	
	18 Transports publics	152'012.30	
	19 Service de l'informatique	81'018.60	
2 Finances		1'848'396.66	8'587'672.76
	20 Comptabilité générale, caisse, contentieux		
	21 Impôts	228'899.96	7'692'732.04
	22 Service financier	1'619'496.70	894'940.72
	23 Amortissements et réserves non ventilés		
3 Domaines et bâtiments		806'349.55	167'185.40
	30 Service administratif et technique		
	31 Terrains	4'246.00	11'310.55
	32 Forêts et pâturages	88'204.70	78'867.20
	33 Vignes		
	34 Service des gérances		
	35 Bâtiments	713'898.85	77'007.65
4 Travaux		3'073'181.24	2'091'766.93
	40 Service administratif	45'792.85	25'006.15
	41 Service technique		
	42 Service de l'urbanisme	31'514.20	
	43 Routes	1'029'325.25	242'515.18
	44 Parcs, promenades et cimetières	117'575.30	9'237.50
	45 Ordures ménagères et déchets	561'369.34	527'443.80
	46 Réseaux d'égouts et d'épuration	1'287'564.30	1'287'564.30
	47 Cours d'eau, rives et ports	40.00	0.00

Directions	Sections		
5 Instruction publique et cultes		2'067'466.05	564'153.45
	50 Administration des écoles		
	51 Enseignement primaire	1'080'685.35	460'680.00
	52 Enseignement secondaire	802'693.10	67'500.00
	53 Enseignement spécialisé	14'388.15	
	54 Para-scolaire	80'422.45	
	55 Formation professionnelle		
	56 Service médical et dentaire	13'251.85	444.85
	57 Camps scolaires et colonies		
	58 Temples et cultes	76'025.15	35'528.60
6 Police		413'054.85	86'378.80
	60 Administration	317'987.60	40'162.75
	61 Corps de police		
	62 Contrôle des habitants		
	63 Police sanitaire		
	64 Service des inhumations		
	65 Défense contre l'incendie	41'168.05	41'168.05
	66 Protection civile	53'899.20	5'048.00
	67 Abattoirs		
	68 Militaires		
7 Sécurité sociale		2'076'387.05	232'920.40
	70 Service administratif		
	71 Service social	204'671.00	12'322.40
	72 Prévoyance sociale	1'627'857.00	220'598.00
	73 Santé publique	243'859.05	
	74 Office du logement		
	75 Office du travail		
8 Services industriels		830'517.85	830'517.85
	80 Service administratif		
	81 Service des eaux	830'517.85	830'517.85
	82 Service électrique		
	83 Service du gaz		
	84 Service de la chaleur-force		
	85 Réseau de distribution son et image		
90 Clôture	900 Clôture du compte de fonctionnement	1'324.12	
	Totaux égaux	13'479'589.94	13'479'589.94

Tableau des charges par nature

3 Charges	13'478'265.82
30 Autorités et personnel	1'888'916.65
300 Autorités et commissions	207'265.95
301 Personnel administratif et d'exploitation	1'293'171.60
302 Traitement du personnel enseignant remplaçant	
303 Assurances sociales	126'849.15
304 Caisses de pensions et de prévoyance	156'838.45
305 Assurances accidents et maladie	65'846.70
306 Indemnisation et remboursement de frais	17'095.50
307 Prestations complémentaires de prévoyance	
308 Personnel intérimaire	13'771.90
309 Autres charges des autorités et du personnel	8'077.40
31 Biens, services, marchandises	2'149'912.26
310 Imprimés et fournitures de bureau	52'668.55
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	42'983.85
312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible	488'059.80
313 Autres fournitures et marchandises	98'792.10
314 Entretien des immeubles, routes et territoire	534'601.00
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	187'423.10
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	55'729.60
317 Réceptions et manifestations	41'370.45
318 Honoraires et prestations de services	553'005.92
319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	95'277.89
32 Intérêts passifs	279'271.43
321 Intérêts des dettes à court terme	0.00
322 Intérêts des dettes à moyen et long terme	264'691.65
329 Autres intérêts	14'579.78
33 Amortissements	1'310'160.83
330 Amortissements du patrimoine financier	144'456.43
331 Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	538'235.00
332 Autres amortissements du patrimoine administratif	627'469.40
333 Amortissement du découvert	0.00
35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	5'524'364.60
351 Canton	2'070'269.15
352 Communes et associations de communes	3'454'095.45
36 Aides et subventions	397'107.35
365 Aides, subventions à des institutions privées	385'204.95
366 Aides individuelles	11'902.40
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	1'038'781.70
380 Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	177'391.90
381 Attributions aux financements spéciaux	861'389.80
39 Imputations internes	889'751.00
390 Imputations internes	889'751.00

Tableau des revenus par nature

4 Produits	13'479'589.94
40 Impôts	7'353'068.99
400 Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	6'281'444.05
401 Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	285'100.95
402 Impôt foncier	505'597.35
404 Droits de mutation	211'131.15
405 Impôts sur les successions et donations	36'786.10
406 Impôts et taxes sur la possession et la dépense	15'000.00
409 Impôts récupérés après défalcation	18'009.39
41 Patentes, concessions	762.50
410 Patentes	762.50
411 Concessions	0.00
42 Revenus du patrimoine	600'029.86
422 Revenus des capitaux du patrimoine financier	80'047.06
423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	10'845.80
424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	0.00
425 Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif	0.00
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	509'137.00
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	2'868'976.49
430 Taxes légales de remplacement	0.00
431 Emoluments	59'108.90
432 Recettes pour soins médicaux et dentaires	444.85
433 Ecolage	0.00
434 Taxes de raccordement et d'utilisation	1'681'779.50
435 Ventes et prestations de services	947'827.73
436 Remboursements de tiers	109'886.61
437 Amendes	6'180.00
439 Autres recettes	63'748.90
44 Parts à des recettes cantonales	230'841.50
441 Parts à des recettes cantonales	230'841.50
444 Autres contributions cantonales	
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	849'566.15
451 Canton	15'335.15
452 Communes et associations de communes	834'231.00
46 Autres participations et subventions	582.00
465 Participations et subventions de tiers	582.00
469 Dons et legs	
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	686'011.45
480 Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	425'094.80
481 Prélèvements sur les financements spéciaux	260'916.65
49 Imputations internes	889'751.00
490 Imputations internes	889'751.00

BILAN AU 31 DECEMBRE

91

ACTIF

910 Disponibilités	1'544'332.73
9100 Caisse	83.50
9101 Comptes chèques postaux	734'114.12
9102 Banques	810'135.11
911 Débiteurs et comptes courants	4'385'986.57
9111 Comptes courants débiteurs	42'480.30
9112 Impôts à encaisser	2'031'153.66
9114 Participations et subventions à recevoir	19'049.71
9115 Autres débiteurs	2'289'250.55
9119 Autres créances	4'052.35
912 Placements du patrimoine financier	177'863.45
9120 Titres et placements	1'463.45
9122 Prêts	
9123 Terrains et immeubles du patrimoine financier (estimation fiscale Fr. : 191'100.--)	176'400.00
9129 Autres biens du patrimoine financier	
913 Actifs transitoires	667'585.61
9138 Compte de liaison en deux périodes comptables	
9139 Actifs transitoires	667'585.61
914 Investissements du patrimoine administratif	14'832'050.80
9141 Ouvrages de génie civil et d'assainissement à amortir	6'865'814.70
9143 Bâtiments et constructions à amortir (EF : Fr. 481'400.--)	6'886'203.40
9144 Installations des services industriels	577'812.45
9145 Forêts (estimation fiscale Fr. : 140'000.--)	140'000.00
9146 Mobilier, machines et véhicules à amortir	362'220.25
9147 Marchandises et approvisionnements	
9149 Autres biens	
915 Prêts et capitaux de dotations	49'492.00
9152 Prêts et capitaux de dotations sans obligation légale d'amortir	
9153 Titres et papiers-valeurs	49'492.00
916 Subventions et participations à amortir	0.00
9162 A des associations de communes	
9165 Autres subventions et participations	
917 Autres dépenses à amortir	94'318.90
9170 Autres dépenses à amortir	94'318.90
918 Avances aux financements spéciaux	0.00
9180 Avances aux financements spéciaux	
919 Découvert	0.00
9190 Découvert	
Balance	21'751'630.06

BILAN AU 31 DECEMBRE
PASSIF

92

920 Engagements courants	407'629.65
9200 Créanciers	375'023.95
9204 Participations et subventions à verser	
9206 Comptes courants créanciers	
9209 Autres engagements courants	32'605.70
921 Dettes à court terme	0.00
9210 Banques	
9219 Autres dettes à court terme	
922 Emprunts à moyen et long terme	10'000'000.00
9220 Emprunts hypothécaires	
9221 Emprunts par obligation simple	10'000'000.00
9223 Emprunts publics	
923 Engagements envers des propres établissements et fonds	467'850.00
9231 Caisse de pensions	
9233 Fonds et fondations	
9234 Fonds pour les risques non assurés	467'850.00
925 Passifs transitoires	1'104'997.10
9258 Compte de liaison entre deux périodes comptables	
9259 Passifs transitoires	1'104'997.10
928 Financements spéciaux et fonds de réserve	9'420'040.03
9280 Fonds alimentés par des recettes affectées	3'580'198.13
9281 Fonds de renouvellement et de rénovation	1'000'000.00
9282 Fonds de réserve	4'839'841.90
929 Capital	351'113.28
9290 Capital	351'113.28
Balance	21'751'630.06

Engagements hors bilan :

- 1) Cautionnements : Tennis-club de Cugy - Fr. 173'389.75
Fonds Immobilier La Croisée - Fr. --- (maximum CHF 28'000.-)
- 2) Garanties fournies :
- 3) Cautionnements en faveur des associations de communes et des ententes intercommunales :
La commune de Cugy VD fait partie de l'ASICE et de l'AET

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

5	Dépenses	3'347'064.45
50	Investissements	3'244'484.55
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	1'723'914.30
503	Bâtiments et constructions	1'237'597.55
504	Installations des services industriels	166'883.40
505	Forêts	
506	Mobilier, machines et véhicules	116'089.30
507	Marchandises et approvisionnements	
509	Autres biens	
52	Prêts et participations permanentes	0.00
522	Communes et associations de communes	
525	Autres participations	
56	Subventions d'investissement	0.00
562	Communes et associations de communes	
565	Autres subventions	
58	Autres investissements	102'579.90
581	Indemnités d'expropriation	
589	Autres dépenses d'investissement	102'579.90
6	Recettes	1'341'857.40
60	Transferts au patrimoine financier	0.00
609	Transferts au patrimoine financier	
61	Participations de tiers	30'000.00
619	Participations de tiers	30'000.00
62	Remboursements de prêts et de participations	12'600.00
622	Communes et associations de communes	12'600.00
625	Autres remboursements	
66	Subventions	133'553.00
661	Canton	132'953.00
662	Communes et associations de communes	
669	Autres subventions	600.00
68	Amortissements et réserves	1'165'704.40
681	Amortissements (idem 331+332)	1'165'704.40
689	Dissolution des réserves	
59	Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	
69	Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	2'005'207.05

Selon la directive d'application en matière de fixation des plafonds d'endettement pour emprunts et cautionnements (art. 143 LC)

Montant fixé par le Conseil ~~général~~/communal pour le plafond d'endettement * :

CHF 19'500'000.--

Ce montant a-t-il été modifié depuis le début de la législature ?

Oui

Non

Si oui, à quelle date : _____ et pour quel montant : CHF

Montant effectif de l'endettement * au 31 décembre 2013 :

(* la comparaison doit s'effectuer sur les mêmes bases de calcul, soit 920 à 925 soit 921 à 923 !)

CHF 10'467'850.00

Quotité de la dette brute en % au 31 décembre 2013 : 87.94%

Montant fixé par le Conseil ~~général~~/communal pour les cautionnements et autres formes de garanties :

CHF 2'500'000.--

Ce montant a-t-il été modifié depuis le début de la législature ?

Oui

Non

Si oui, à quelle date : _____ et pour quel montant : CHF

Engagements hors bilan effectifs au 31 décembre 2013 :

CHF 173'389.75

Certifié conforme aux comptes adoptés par le Conseil général/communal dans sa séance du : 26 juin 2014

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire adjointe :

Vu par le Préfet du district de _____, le

Sceau de la Préfecture et visa :